



LE CANADA À HONG KONG : DE 1941 À 1945

LES HÉROS OUBLIÉS

DIX PLANS DE LEÇON



REMERCIEMENTS

- D'abord et avant tout, nous souhaitons remercier Nick Brune, auteur des Dix leçons, pour toutes les heures qu'il a passées à se documenter et à rédiger ce qui est devenu un reflet de l'histoire de Hong Kong telle que racontée par les anciens combattants eux-mêmes.
- La section ontarienne de l'ACACBHK apprécie l'enthousiasme inconditionnel et le généreux soutien financier de la succursale ontarienne de l'Association des anciens combattants de Hong Kong au Canada.
- La présidente nationale de l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong, Carol Hadley, tout comme l'ancien président Derrill Henderson et le directeur régional de l'Ontario, David Murray, nous ont beaucoup encouragés.
- Les sages conseils du comité consultatif des AACHK/ACACBHK tout au long de l'élaboration du module Hong Kong à l'intention des écoles secondaires se sont avérés très utiles. En voici les membres :

Bob « Flash » Clayton	Jim MacMillan
Jessie Clayton	Dave Murray
Don Geraghty	Lori Smith
George MacDonell	John Stroud
	Bernard Turcotte

- L'accès aux photos personnelles et uniques prêtées par « Flash » Clayton et John Stroud a été très apprécié.
- Grâce à son œil perçant, l'aide de Kathryn Exner à titre de réviseure nous a tous permis de rester sur la bonne piste.
- Notre collaboration avec CoEd Communications, Stefan Kalozdi et David Benn, en particulier, a été gratifiante.
- La conception graphique des Dix leçons a été réalisée par Arango Communications inc.
- La traduction du document en français est le produit de la collaboration entre Dominique Millette et Pauline Côté (propriétaire de la compagnie les textes de l'Écritoire)

ISBN : 0-9733350-0-9

Droit d'auteur (c) Nick Brune, auteur et ACACBHK, région de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES

Les « héros oubliés » du Canada et l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong		4
Première leçon	Un rappel du rôle du Canada dans la défense de Hong Kong	6
Deuxième leçon	L'avènement de la Seconde Guerre mondiale	9
Troisième leçon	La Bravoure et le mépris - « La Bataille de Hong Kong »	12
Quatrième leçon	Le début de la guerre dans la région du Pacifique	17
Cinquième leçon	La décision fatidique du Canada	20
Sixième leçon	La bataille de Hong Kong	27
Septième leçon	La survie dans les camps de prisonniers de guerre	31
Huitième leçon	Le retour à la maison et la question du dédommagement	35
Neuvième leçon	Le témoignage d'un soldat	40
Dixième leçon	Les leçons et l'héritage de Hong Kong	50
Bibliographie		54



Hong Kong Veterans' Commemorative
Association of Canada

Ontario Region, HKVCA

Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong Région de l'Ontario, ACACBHK

Les « héros oubliés » du Canada et l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong

On a proposé, pour la première fois en 1996, la création de l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong, lorsqu'il est devenu évident que les anciens combattants de Hong Kong eux-mêmes trouvaient difficile d'assurer la survie de leur propre association pour des raisons d'âge et de santé. Cette association réunit les fils et filles des soldats canadiens qui ont participé à la bataille de Hong Kong en décembre 1941. De nouveaux membres viennent s'y ajouter à mesure que se répand l'information, par le biais de parents, d'amis et d'autres personnes concernées, au sujet de la mission que s'est donnée l'organisme.

La responsabilité principale de l'organisme est bien sûr d'appuyer les anciens combattants de Hong Kong qui sont toujours en vie, dont le nombre s'élève à 207, dispersés à travers le pays. Ceci se traduit par de l'aide offerte aux familles des anciens combattants ainsi que par des contacts réguliers avec les veuves des soldats qui sont morts au combat ou après leur retour au pays.

Il existe six organismes régionaux de l'ACACBHK au Canada, d'un océan à l'autre, et chacun s'est fixé des objectifs qui sont propres à sa région particulière. Néanmoins, ils partagent tous un but commun. Depuis qu'ils sont revenus d'outremer, les anciens combattants tentent d'obtenir un dédommagement raisonnable et un traitement équitable, au regard de

la compréhension du grand public des enjeux de la bataille de Hong Kong et de l'importance de celle-ci à la participation canadienne à la Seconde Guerre mondiale. La plupart des écoliers comprennent les enjeux de l'attaque de Pearl Harbor, mais combien d'entre eux savent réellement que 1 975 soldats canadiens ont fait partie de cette même série d'attaques ayant eu lieu dans la région du Pacifique le 7 décembre 1941? Combien d'écoliers savent que le premier soldat mort au combat dans la région du Pacifique, pendant le siège de Hong Kong, appartenait aux Winnipeg Grenadiers? Quelle proportion de la population canadienne sait que les Royal Rifles of Canada et les Winnipeg Grenadiers qui ont survécu au siège de 18 jours de Hong Kong ont dû endurer, pendant presque quatre ans, des actes de brutalité, la famine, les travaux forcés et la maladie, avant de rentrer chez eux pour constater qu'on s'attendait à ce qu'ils reprennent leur vie comme si de rien n'était? À cette époque-là, on comprenait mal les dommages psychologiques et les maladies tropicales. Les anciens combattants de Hong Kong qui sont revenus au pays ont souffert des deux conditions et ont été minés par leur état pendant de longues années.

L'une des tâches les plus importantes de l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong, en ce moment, consiste à s'assurer que les Canadiens et Canadiennes partout au pays prennent conscience de ce qu'ont dû subir les soldats qui sont allés à Hong Kong ainsi que du courage dont ils ont fait preuve tant face à leur ennemi sur le champ de bataille que face à leurs geôliers dans les camps de prisonniers de guerre pendant la

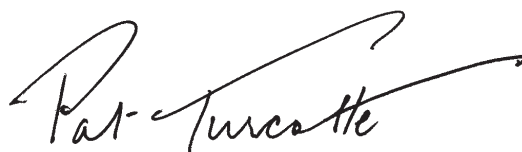
durée de la guerre. Les anciens combattants eux-mêmes peuvent raconter cette histoire, mais il est important de la transmettre au plus vaste auditoire canadien possible. Une fois que la population canadienne saura ce qui s'est passé, elle ne pourra s'empêcher d'être fière du comportement de ces Canadiens sur le champ de bataille et dans les camps de prisonniers.

Voilà la raison pour laquelle l'Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong a jugé essentielle l'élaboration d'une série de dix leçons qui serait utilisée dans les écoles de l'Ontario et ailleurs au Canada. L'Ontario a été le point de départ, mais nous voyons à présent de l'intérêt ailleurs au pays. Les jeunes, par le biais de leurs enseignants et enseignantes, commencent à se rendre compte du rôle important qu'ont joué ces soldats à Hong Kong et à comprendre qu'ils incarnaient le meilleur de ce que notre pays avait à offrir en ce qui concerne le courage, la détermination et l'endurance.

En traduisant les dix leçons en français, notre objectif est de veiller à ce que tous les élèves canadiens aient accès à de l'information sur leurs héros canadiens. Nous encourageons le corps enseignant, particulièrement dans les écoles où le français est la langue d'enseignement, à signaler que plusieurs des soldats qui se sont battus à Hong Kong, surtout ceux qui étaient membres des Royal Rifles of Canada, étaient des Canadiens français et qu'ils représentaient, comme tous les soldats qui y ont combattu, une partie importante de l'effort allié sur le front du Pacifique de la Seconde Guerre mondiale. Nous espérons que ceux

qui se servent des leçons comprendront qu'en raison de la petitesse de l'espace disponible, il n'a pas été possible de fournir une traduction complète de tous les noms figurant sur les deux cartes. Cependant, là où cela était possible sans perdre de texte, les changements ont été effectués. Nous sommes fiers du fait qu'avec l'aide de Dominique Millette, une excellente traductrice, et Pauline Côté, sa vigilante relectrice, nous avons la possibilité de présenter ces leçons aux salles de classe à travers le Canada.

Nous invitons les professeurs d'histoire partout au pays à profiter des nombreuses possibilités qu'offrent ces leçons bien conçues. L'auteur, Nick Brune, enseigne à l'Iroquois High School à Oakville, en Ontario. Il a remporté, en 2002, le prix de la Gouverneure générale pour l'excellence dans l'enseignement de l'histoire canadienne. Nous espérons que les ministères de l'Éducation de chaque province voudront bien inclure les dix leçons intitulées Le Canada à Hong Kong : 1941 - 1945 Les héros oubliés dans leurs programmes d'enseignement.



Pat Turcotte
Directrice régionale
Région de l'Ontario
Association commémorative des anciens combattants
de la bataille de Hong Kong



PREMIÈRE LEÇON

UN RAPPEL DU RÔLE DU CANADA DANS LA DÉFENSE DE HONG KONG

LE CANADA À HONG KONG : DE 1941 À 1945 LES HÉROS OUBLIÉS

RÉSUMÉ/SURVOL

La leçon qui suit est entièrement facultative et son inclusion dépend du jugement de l'enseignant ainsi que du temps disponible. Elle porte sur la place qu'occupe Hong Kong du point de vue tant des connaissances de l'élève que de sa position au sein des programmes d'enseignement. Le thème de cette leçon met l'accent sur l'ignorance et l'indifférence omniprésentes dont fait preuve la population canadienne concernant le rôle des Canadiens à Hong Kong pendant la Seconde Guerre mondiale tout en explorant les raisons possibles de cette situation navrante. Enfin, la leçon approfondira différentes façons de redresser la situation et présentera des raisons de le faire.

La Seconde Guerre mondiale a officiellement débuté

par le blitzkrieg (« guerre éclair ») des Nazis contre la Pologne, le 1er septembre 1939. Cependant, les nuages de la guerre planaient déjà à l'horizon durant une grande partie des années 30. Après qu'Adolf Hitler devint chancelier de l'Allemagne (et peu après « Führer ») en 1933, les Alliés ont continué à appliquer leur politique d'apaisement. Le troisième Reich a alors commis une série d'actes d'agression : la violation des restrictions militaires imposées par le Traité de Versailles, le déploiement de troupes dans la zone démilitarisée du Rhin, l'Anschluss (« annexion ») de l'Autriche, le Traité de Munich cédant les Sudètes (région nord-ouest de la Tchécoslovaquie), l'occupation du reste de la Tchécoslovaquie et le pacte de non-agression germano-soviétique. Les Alliés ont réagi à chaque incident soit en l'approuvant ou en le tolérant, puisqu'ils voulaient à tout prix éviter une autre guerre.



Ils venaient tout juste de se battre lors de la Grande Guerre une génération plus tôt et ils concentraient surtout leurs efforts à tenter de remédier aux conséquences internes de la Grande Crise.

Le bombardement de la 7^e flotte américaine par le Japon à Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, a déclenché la guerre dans la région du Pacifique. (Cependant, on pourrait dire que les signes avant-coureurs se faisaient déjà sentir. La Société des Nations n'avait pas réagi à l'incursion japonaise de 1931 en Mandchourie.) Proclamant qu'il s'agissait là d'un « jour marqué par l'infamie », le président des États-Unis, Franklin Roosevelt, a déclaré la guerre contre le Japon. Puisque le Japon était l'allié de l'Allemagne et de l'Italie (dans ce qu'on appelait l'« Axe du fascisme »), le conflit est devenu réellement mondial. Quelques heures seulement après Pearl Harbor, le Japon attaquait la colonie britannique de Hong Kong. Le premier ministre de l'Angleterre, Winston Churchill, faisait volte-face de façon surprenante. En janvier 1941, il avait alors conseillé la prudence en ce qui concernait Hong Kong : « Si le Japon nous fait la guerre, nous n'avons pas la moindre possibilité de défendre Hong Kong ou de lui envoyer des renforts. Il est très imprudent d'augmenter les pertes auxquelles nous nous exposerions. Plutôt que d'ajouter à la garnison, celle-ci devrait être réduite... Nous devons éviter de gaspiller nos ressources en les affectant à des positions indéfendables. »

Des collègues de son cabinet et des conseillers militaires ont persuadé Churchill que l'importance stratégique de Hong Kong requérait une présence militaire accrue. Le premier ministre canadien, Mackenzie King, a donné son accord sans questionner la sagesse d'un tel jugement et a envoyé 1 975 soldats, qui sont arrivés à Hong Kong le 16 novembre 1941. Ces troupes, dont quelques membres avaient à peine seize ans, provenaient surtout des Winnipeg Grenadiers et des Royal Rifles of Canada, accompagnés d'un petit nombre de membres du personnel des unités de soutien militaires habituelles. Les deux avaient assuré un service de garnison, les premières en Jamaïque et les dernières à Terre-Neuve. Aucune de ces troupes n'avait été bien formée pour assumer un rôle de combat. Une fois à Hong Kong, elles ont eu à peine trois semaines pour se préparer à la bataille. Leur équipement lourd ainsi que beaucoup d'autres pièces d'équipement expédiés sur un autre navire ne sont jamais arrivés à destination.

Malgré une résistance courageuse contre toute attente

de victoire possible, après dix-huit jours de combat féroce, elles se sont rendues le jour de Noël 1941. Les pertes canadiennes étaient lourdes : 290 morts, 493 blessés et tous les autres soldats faits prisonniers. Les survivants ont dû endurer des conditions atroces dans les camps de prisonniers de guerre (PG) tout au long de la guerre. Ils ont dû effectuer des travaux forcés dans les mines de charbon et les chantiers navals. Certains ont été torturés; d'autres sévèrement battus; d'autres encore exécutés sommairement. Tous ont souffert d'un manque de nourriture et de soins médicaux adéquats. Il n'est pas surprenant que 264 d'entre eux soient morts dans ces camps épouvantables et que ceux qui ont réussi à retourner chez eux, l'air squelettique, aient éprouvé des problèmes médicaux et physiques sérieux toute leur vie.

Les demandes ultérieures qu'on a formulées en leur nom pour recevoir des excuses formelles et une compensation de la part du gouvernement japonais n'ont pas eu d'écho. Ces soldats ont été les premiers à se battre et les derniers à revenir chez eux. Pourtant, on ne les a pas vraiment accueillis à titre de héros à leur retour. Tout au long du dernier demi-siècle, ils ont été pratiquement oubliés par le gouvernement et les gens qu'ils ont servis. Le gouvernement canadien a attendu jusqu'à très récemment, il y a quelques années, pour leur verser une indemnité pour les souffrances qu'ils ont endurées. De plus, les rédacteurs et les concepteurs de programmes d'enseignement ont en grande partie ignoré leur histoire. Plusieurs manuels d'histoire évitent complètement le sujet. D'autres lui prêtent à peine attention. Résultat : la très grande majorité des élèves ignorent tout de cet important chapitre de l'histoire canadienne.

OBJECTIFS

- attirer l'attention sur le manque de connaissances au sujet du rôle du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945
- explorer les raisons de ce manque de connaissances et de l'indifférence envers le rôle du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945
- étudier les conséquences et les répercussions de l'ignorance et de l'indifférence canadiennes concernant Hong Kong de 1941 à 1945
- améliorer la perception, accroître les connaissances et favoriser la compréhension des élèves concernant le rôle du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945
- sensibiliser davantage les élèves au rôle important



que jouent l'histoire et les historiens dans la préservation de la mémoire collective d'une nation

- effectuer un survol des principaux engagements militaires canadiens
- aider les élèves à améliorer leurs aptitudes d'écoute et d'expression orale
- explorer les raisons qui font en sorte que certains aspects de l'histoire sont connus tandis que d'autres sont passés carrément sous silence, ainsi que l'importance de cette connaissance et cette ignorance

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Demandez aux élèves de dresser une liste des dix principaux conflits. Cette liste doit se composer des engagements, conflits ou confrontations militaires les plus importants du Canada. Les élèves devraient compiler cette liste trois fois. La première fois, ils devraient dresser leur propre liste personnelle. Elle peut être basée sur leurs connaissances générales ou sur une recherche qu'on leur a donnée à faire. La deuxième fois, ils devraient être placés en groupes de trois et on devrait leur dire d'arriver à un consensus de groupe. Ils doivent ainsi écouter le point de vue des autres membres de l'équipe et discuter de ce que devrait inclure leur liste des dix principaux conflits. Troisièmement, chaque groupe devrait faire part de son consensus de groupe et l'enseignant ou l'enseignante devrait l'évaluer au tableau. (Chaque fois qu'un groupe attribue le premier rang à une bataille ou à un engagement, ce dernier reçoit dix points; le deuxième rang, neuf points, etc.) Ce système de points aidera à décider quelle liste des dix principaux conflits on utilisera à l'étape no 2.

2. Examinez les dix choix qui ont été inclus dans la liste du consensus de classe. (Les choix probables incluent : la bataille des Plaines d'Abraham, Queenston Heights, Ypres, Vimy, Passchendale, la Somme, Dieppe, Dunkirk, Ortona, le Jour J, Oka). À ce point-ci, on pourrait poser une série de questions au sujet de la liste. Elles pourraient être formulées ainsi :

- Quels sont les critères pour un engagement militaire « principal » (de première importance)?
- De quelle époque datent la plupart des choix? Pouvez-vous énumérer des raisons pour expliquer ce fait?
- Pouvez-vous dégager des idées préconçues à partir de la liste?
- Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la compilation d'une telle liste?

3. Demandez : « Y a-t-il des batailles ou confrontations importantes qui ne semblent pas figurer sur la liste? » (Des suggestions possibles pourraient inclure : Louisbourg, Sainte-Foy, Châteauguay, Beaver Dam, Moraviantown, St-Eustache.)

4. Si Hong Kong, de 1941 à 1945, ne ressort pas du questionnement de l'étape no 3 ci-dessus, présentez-la comme candidate.

5. À ce point-ci, on devrait effectuer un bref survol de la bataille de Hong Kong avec les élèves, soit par le biais d'une lecture de leur manuel scolaire (si celui-ci mentionne quelque chose) ou soit en utilisant la section pertinente du livre des McKenna, basé sur leur documentaire pour la télévision, La Bravoure et le mépris. On peut trouver de très bons renseignements aux pages 58 à 61 de Human Rights in the Pacific 1931-1945, le livret de ressources de la C.-B. contenant un extrait de ce film.

6. Une fois que les élèves auront bien assimilé les grandes lignes de ce qui s'est passé à Hong Kong, demandez-leur de répondre à la question suivante : Quels sont les aspects significatifs de la bataille de Hong Kong qui la qualifient pour l'inclusion dans une liste des dix principaux conflits? (Ces aspects pourraient être les suivants : le premier déploiement de soldats à l'étranger qui a également été le dernier à revenir au pays; l'imprudence des décisions ayant engagé les troupes canadiennes là-bas; l'horreur des camps de PG; le manque de reconnaissance de la part du grand public; le gouvernement; l'histoire; etc.)

7. Posez la question suivante : Quelles seraient certaines des raisons pour lesquelles le rôle du Canada à Hong Kong a été en grande partie ignoré (manque de couverture médiatique, omission dans les programmes d'enseignement, manque de couverture dans les manuels scolaires, hésitation de la part des anciens combattants de Hong Kong à attirer l'attention, autres candidats plus « dignes d'intérêt », etc.)?

8. Quelles suggestions pouvez-vous formuler afin d'aider à corriger cette situation? (Inciter les ministères de l'Éducation à inclure la bataille dans le programme d'enseignement [obligatoire], la faire étudier par les élèves, effectuer des recherches sur cette bataille, inviter un ancien combattant de Hong Kong en salle de classe, écrire des lettres au courrier des lecteurs, etc.)



DEUXIÈME LEÇON

L'AVÈNEMENT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

RÉSUMÉ/SURVOL

Cette leçon replace l'histoire du rôle du Canada dans le contexte plus large de la Seconde Guerre mondiale en tant que telle. Il est logique que les élèves sachent exactement comment et pourquoi la Seconde Guerre mondiale est survenue. Cette histoire est déjà extraordinaire en soi, étant donné que la Grande Guerre avait fait rage, il y avait à peine une génération. L'objectif primordial des leaders mondiaux pendant les années 20 et 30 consistait à éviter un autre conflit mondial de ce genre. Malgré tout, plusieurs de leurs actions, et les conséquences qui ont découlé de plusieurs de leurs décisions, ont mené au résultat même qu'ils cherchaient si désespérément à éviter. Cette leçon examine les étapes qui ont conduit à cette conséquence si tragique. De façon plus significative, la leçon analyse également les raisons de certaines de ces décisions fatidiques et porte enfin sur la question centrale : « Aurait-on pu éviter la Seconde Guerre mondiale? »

(Nota : Il y aura un certain chevauchement entre certaines parties des première et deuxième leçons. Ceci a été fait intentionnellement pour quelques raisons très précises. D'abord, certains enseignants peuvent choisir de ne pas présenter la première leçon, donc leurs élèves seraient privés d'information vitale. Deuxièmement, même là où on présente les deux

leçons, l'élément de renforcement peut être vu comme bénéfique, puisqu'il peut mener à une meilleure compréhension.)

La Seconde Guerre mondiale a officiellement débuté par le blitzkrieg (« guerre éclair ») des Nazis contre la Pologne, le 1er septembre 1939. Cependant, les nuages de la guerre planaient déjà à l'horizon durant une grande partie des années 30. Fait ironique, on peut très vraisemblablement avancer que le Traité de Versailles (1919) qui a mis fin à la Première Guerre mondiale contenait la semence de la Seconde Guerre mondiale. Les clauses dures et vindicatives du Traité - l'élimination de la marine de guerre et des forces de l'air de l'Allemagne, la réduction de ses forces armées, l'obligation de se départir de ses colonies et de payer des réparations massives en vertu de la clause de responsabilité de guerre - ont plongé l'Allemagne de la République de Weimar dans l'instabilité politique et économique. L'effet combiné du financement de la Première Guerre mondiale et du remboursement de 242 milliards de dollars en réparations a conduit l'Allemagne à enregistrer une inflation galopante au début des années 20. Le chômage et la récession ont suivi à la fin de la décennie. Le peuple allemand cherchait un leader capable de résoudre ses crises économiques et de redonner à la nation l'honneur et la fierté perdus.



Les Alliés appliquaient scrupuleusement une politique d'apaisement. Ils venaient tout juste de se battre lors de la Grande Guerre une génération plus tôt et ils concentraient surtout leurs efforts à tenter de remédier aux conséquences internes de la Grande Crise. Ils avaient déjà manifesté cette position en ne réagissant pas à l'invasion de la Mandchourie par le Japon en 1931. Ils l'ont réaffirmée deux ans plus tard lorsque, encore une fois, ils ont consenti à l'invasion de l'Éthiopie par le leader fasciste italien Benito Mussolini.

Après qu'Adolf Hitler devint chancelier de l'Allemagne (et peu après « Führer ») en 1933, il a mis sur pied une politique d'agression progressive. Certain du manque de fermeté de la part des Alliés, il lançait une série d'actes offensifs. Presque immédiatement, il a violé les conditions du Traité de Versailles en accroissant les forces armées allemandes et en bâtissant des fabriques d'armes. En 1936, il a envoyé des troupes dans la zone démilitarisée du Rhin, encore une fois en contrevenant directement au Traité de Versailles. En mars 1938, sans qu'on ne tire une seule balle, l'Anschluss (« annexion ») de l'Autriche se produisait. Selon les dispositions du Traité de Munich, les Alliés ont cédé les Sudètes (la partie nord-ouest de la Tchécoslovaquie) à Hitler. Un an plus tard, des troupes nazies occupaient le reste de la Tchécoslovaquie. En octobre 1938, le pacte de l'Axe Rome-Berlin était signé (et deux ans plus tard, le Japon adhérait à « l'Axe du fascisme »). Enfin, en août 1939, quelques jours à peine avant l'invasion nazie de la Pologne, l'Allemagne et l'Union soviétique, de farouches ennemis sur le plan idéologique, signaient leur pacte de non-agression.

Cette fois-ci, la déclaration de guerre du Canada était très différente de celle d'il y avait vingt-cinq ans, avant la Première Guerre mondiale. À cette occasion, lorsque la Grande-Bretagne avait déclaré la guerre contre la Triple Alliance (l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie) au début d'août 1914, le Canada y avait été automatiquement engagé. Puisque à ce moment, la Grande-Bretagne établissait toujours la politique étrangère du Canada, il n'y avait eu ni débat ni vote à la Chambre des communes canadienne concernant sa participation à la Grande Guerre. L'entrée en guerre du Canada à la Seconde Guerre mondiale a été très différente. Alors que la Grande Bretagne et la France ont déclaré la guerre à l'Allemagne nazie, le 3 septembre 1939, le Canada a attendu une semaine entière, question d'allouer assez de temps pour un débat et un vote parlementaires complets avant d'annoncer sa propre déclaration.

OBJECTIFS

- aider les élèves à développer un sens chronologique de l'avènement de la Seconde Guerre mondiale
- permettre aux élèves d'apprécier à leur juste valeur les causes et décisions qui ont mené le monde à la guerre pour une seconde fois en une génération
- fournir le contexte historique nécessaire à la compréhension de l'implication du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945
- comprendre et apprécier à sa juste valeur la leçon de l'histoire concernant l'apaisement et reconnaître où et quand elle a ensuite été mise en pratique
- faire en sorte que les élèves acquièrent des connaissances et une compréhension des différents événements, de leurs causes ainsi que de leur importance relativement à l'avènement de l'importance de la Seconde Guerre mondiale

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Choisissez entre six et dix des expressions les plus significatives du Traité de Versailles. Distribuez-les à des groupes de trois élèves et demandez-leur d'analyser ce que voulaient dire ces expressions et l'impact qu'elles ont pu avoir pendant l'après-guerre.
2. Accordez à chaque groupe entre dix et quinze minutes pour délibérer. Ils devraient choisir un secrétaire dont la tâche consistera à prendre les constatations du groupe en note. De plus, chaque groupe devrait désigner un représentant qui se chargera de faire un bref résumé des conclusions du groupe à la classe.
3. Bref débat. (On peut choisir d'y faire participer toute la classe ou de le limiter aux groupes de trois). Délibérez sur l'énoncé suivant : La paix conclue lors de la Première Guerre mondiale a mené au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Allouez quinze minutes.
4. Encore une fois, la classe devrait être divisée en groupes de trois ou quatre élèves. (Il peut s'agir soit des mêmes groupes formés auparavant ou de nouveaux groupes.) Chaque groupe doit accomplir la même tâche. Chaque groupe dispose d'une liste des différentes causes de l'avènement de la Seconde Guerre mondiale qu'il doit mettre en ordre chronologique. Selon ce que l'enseignant ou l'enseignante permet, les groupes peuvent avoir accès à la



mise en commun de leurs propres connaissances, à la déduction logique, au manuel scolaire ou à Internet.

5. Chaque groupe devrait consigner sa liste de causes soit sur le tableau, soit sur une feuille du tableau de conférence.

6. Dirigez une discussion de classe sur l'ordre historique exact.

7. Rassemblez les groupes et demandez-leur d'aborder les questions suivantes :

a. Quel événement a le plus contribué, à lui seul, au

déclenchement de la Seconde Guerre mondiale? Pourquoi?

b. Quel rôle a joué l'erreur humaine dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale?

c. Nous savons que la politique d'apaisement a échoué. Pourquoi paraissait-elle la politique la plus sage à l'époque? Et pourquoi a-t-elle échoué?

d. La Seconde Guerre mondiale était-elle inévitable?

8. Devoirs : Les séquelles de l'apaisement. Trouvez d'autres exemples illustrant la grande leçon historique que « l'apaisement ne fonctionne pas. »



TROISIÈME LEÇON

LA BRAVOURE ET LE MÉPRIS – « LA BATAILLE DE HONG KONG »

INTRODUCTION

Au début des années 90, deux documentaristes primés, Terrence et Brian McKenna, ont réalisé une série télévisée, en trois volets, d'une durée de six heures. Portant à la controverse, elle était intitulée *La Bravoure et le mépris*. Elle a aussitôt fait beaucoup d'éclat et a déclenché une réaction tout aussi rapide. Ceux qui l'appuyaient la qualifiaient de révolutionnaire, de captivante et d'une honnêteté originale. Ses détracteurs la considéraient comme une interprétation médiocre de l'histoire qui démontrait un mauvais révisionnisme tout en portant un jugement extrêmement sévère sur les événements. Des centaines de lettres au courrier des lecteurs, des appels aux tribunes téléphoniques, des articles d'opinion et enfin une enquête de la part d'un sous-comité du Sénat n'ont fait que refléter la controverse. Il ne paraissait y avoir aucun juste milieu. Soit la mise en cause par les McKenna de la conduite du gouvernement et des forces militaires du Canada pendant les événements de la Seconde Guerre mondiale qu'ils ont présentés était tragiquement exacte, soit elle était grandement exagérée.

Parallèle intéressant : c'est la deuxième partie du documentaire, « Aviation de bombardement », traitant du bombardement des villes allemandes par les Alliés, qui a provoqué la controverse la plus passionnée. La troisième émission sur les Canadiens à Hong Kong, intitulée « La Bataille de Hong Kong », a, quant à elle, été en grande partie passée sous silence. Le manque de réaction semblait être le reflet de l'attitude canadienne envers l'ensemble des événements qui se sont déroulés dans la région du Pacifique.

Cependant, l'histoire de Hong Kong ne devrait pas être passée sous silence. Cette fascinante description de ce qui s'est passé à Hong Kong entre 1941 et 1945 mérite l'attention de toute la population canadienne. En combinant des propos provenant de comptes rendus, de journaux personnels et de lettres à des images d'archives ainsi qu'à des reconstitutions des événements, les McKenna racontent une histoire d'opportunisme politique, d'incompétence militaire et d'indifférence tragique. Une grande part de « La Bataille de Hong Kong » porte sur le retour à Hong Kong de deux anciens combattants, Bob Clayton et Bob Manchester, après plus de cinquante ans. Les



télespectateurs sont captivés par la chaleur humaine qui se dégage de leurs histoires de courage et de bravoure. Sur un fond d'incompétence et d'opportunisme émanant des têtes dirigeantes, des histoires profondément émouvantes d'héroïsme et de sacrifice sont ainsi racontées au public.

Si les McKenna ne nous ont pas dit toute la vérité sur Hong Kong, on peut dire qu'ils nous ont beaucoup rapprochés de ce point difficile à cerner. Ils ont également brisé ce qu'on peut qualifier avec justesse d'une

« conspiration du silence » qui a entouré la participation canadienne à la défense de Hong Kong. L'histoire de l'engagement et du sacrifice individuels face à une prise de décision tout à fait discutable est aussi bouleversante qu'universelle. Le fait qu'une si faible proportion de la population canadienne en soit au courant pourrait représenter la tragédie ultime. Nous devons à ces Canadiens qui ont eu à subir Hong Kong d'apprendre et de ne « jamais oublier » ce qui s'est passé là-bas. Il faut aussi en comprendre - et en appliquer - les leçons.



Le Yokohama British Commonwealth War Cemetery (cimetière de guerre du Commonwealth britannique). Robert « Flash » Clayton et Bob Manchester regardent la tombe du sergent suppléant Murray T. Goodenough, RRC, décédé dans le camp de prisonniers à l'âge de 18 ans en 1943. Il était le plus jeune soldat du cimetière, ayant participé à la bataille de Hong Kong à l'âge de 16 ans.



COMPRÉHENSION ET RAPPEL

1. Le nombre total de victimes canadiennes à Hong Kong est de _____.
2. À ce moment-là, le premier ministre britannique était _____.
3. _____ ont incité le premier ministre britannique à changer d'avis et à conclure qu'il valait la peine d'assurer au moins une défense symbolique de Hong Kong.
4. Les premières troupes canadiennes dépêchées à la bataille de Hong Kong étaient _____.
5. À ce moment-là, le premier ministre canadien était _____.
6. Le gouvernement canadien a officiellement déclaré ces troupes « inaptés au service militaire » parce que _____.
7. Le deuxième bataillon, bientôt ajouté au premier, et avec la même qualification, était _____.
8. Le nombre de soldats qu'on a envoyés à Hong Kong était de _____.
9. Le nombre d'infirmières militaires accompagnant le contingent était de _____.
10. La durée du voyage de Vancouver à Hong Kong était de _____.
11. La date à laquelle le contingent canadien est arrivé à Hong Kong était le _____.
12. La population de la colonie a augmenté pour atteindre deux millions de personnes en raison de _____.
13. La ville principale de l'île était _____, et du côté de la Chine continentale, _____.
14. La ligne de défense principale entre les forces japonaises sur l'offensive et les troupes sur la défensive du côté de la Chine continentale était _____.
15. Malgré les évaluations estimant que le nombre de combattants japonais ne comptaient pas plus de 5 000 soldats, le nombre réel d'attaquants s'élevait à au moins _____.
16. L'incident qui a eu lieu à 7 h 50, le 7 décembre 1941 était _____.
17. Les autres sites, souvent négligés ou oubliés, qui ont également été attaqués quelques heures après ce premier assaut, étaient, _____ et _____.
18. La ligne Gin Drinkers était censée résister pendant plusieurs semaines. Les forces japonaises s'en sont emparées en _____.
19. Le premier fantassin canadien à mourir en situation de combat dans la région du Pacifique pendant la Seconde Guerre mondiale était _____ du bataillon _____. Les circonstances entourant sa mort s'expliquent ainsi _____.
20. Le nom du passage le plus étroit entre la Chine continentale occupée par les Japonais et l'île gardée par les défenseurs était _____.
21. La date à laquelle les Japonais ont traversé jusqu'à l'île de Hong Kong pour la première fois est le _____.
22. Le nombre de Japonais qui ont envahi l'île au cours de la première attaque était de _____.
23. Pour sa bravoure à la bataille de Wong Nei Chong Gap, la Croix Victoria, aujourd'hui le plus grand honneur militaire canadien, a été décernée à _____.
24. Les preuves que les enquêteurs des tribunaux de crimes de guerre ont recueillies après la guerre ont confirmé ce qui s'était passé immédiatement après la capitulation. Quelles étaient ces preuves?
25. Le massacre le plus scandaleux du siège de Hong Kong a eu lieu à _____.
26. La capitulation officielle de Hong Kong a eu lieu à _____ (heure), le jour de _____ (année).
27. Le surnom du célèbre garde japonais né au Canada et qui a commis plusieurs atrocités était _____.
28. Nommez au moins six conditions qui rendaient la vie intolérable dans les camps de PG : _____.
29. L'épidémie qui a rendu la vie dans les camps encore plus tragique était _____. Elle a tué _____ hommes en tout.
30. Nommez trois types de projets sur lesquels les PG des différents camps devaient travailler.



LES RÉPONSES DE LA SECTION COMPRÉHENSION ET RAPPEL

1. Le nombre de victimes canadiennes était de 554.
2. À ce moment-là, le premier ministre britannique était Winston Churchill.
3. Les conseillers militaires britanniques ont incité le premier ministre britannique à changer d'avis et à conclure qu'il valait la peine d'assurer au moins une défense symbolique de Hong Kong.
4. Les premières troupes canadiennes dépêchées à la bataille de Hong Kong étaient les Winnipeg Grenadiers.
5. À ce moment-là, le premier ministre canadien était William Lyon Mackenzie King.
6. Le gouvernement canadien a officiellement déclaré ces troupes « inaptés au service militaire » parce qu'elles n'avaient pas eu suffisamment de formation.
7. Le nom du deuxième bataillon qu'on a choisi pour se joindre au Winnipeg Grenadiers était les Royal Rifles of Canada.
8. Le documentaire La Bravoure et le mépris indique 2 000, mais le nombre exact de soldats envoyés à Hong Kong s'élève plutôt à 1 975.
9. Deux infirmières militaires ont accompagné le contingent, quoique La Bravoure et le mépris affirme qu'elles étaient trois.
10. Il fallut trois semaines pour traverser l'océan de Vancouver à Hong Kong.
11. La date à laquelle les Canadiens sont arrivés à Hong Kong était le 15 novembre 1941.
12. Des réfugiés chinois fuyant l'avance japonaise ont entraîné une augmentation de la population de la colonie qui a atteint deux millions d'habitants.
13. La ville principale de l'île était Victoria. La ville principale du côté de la Chine continentale était Kowloon.
14. La ligne de défense principale entre les forces japonaises sur l'offensive et les troupes sur la défensive du côté de la Chine continentale était la ligne Gin Drinkers.
15. Malgré les évaluations estimant que seulement 5 000 soldats japonais menaçaient Hong Kong, il y en avait en fait 50 000.
16. L'attaque japonaise de Pearl Harbor avait eu lieu à 7 h 50, le 7 décembre 1941.
17. Les autres sites qui ont également été attaqués quelques heures après Pearl Harbor étaient les Philippines, la Malaisie occidentale et Hong Kong.
18. La ligne Gin Drinkers était censée résister pendant plusieurs semaines, mais les forces japonaises s'en sont emparées en quelques heures seulement.
19. Le premier fantassin canadien à mourir en situation de combat dans la région du Pacifique pendant la Seconde Guerre mondiale était John Gray, des Winnipeg Grenadiers. Il était un jeune fermier de 21 ans qui a manqué le dernier bateau partant de la Chine occidentale. Il a été capturé par les Japonais et exécuté.
20. Le nom du passage le plus étroit entre la Chine continentale occupée par les Japonais et l'île gardée par les troupes du Commonwealth était le passage Lye Mun.
21. Les Japonais ont traversé jusqu'à l'île de Hong Kong le 18 décembre 1941, après cinq jours de bombardement.
22. Au moment de la première attaque importante, la force d'invasion se chiffrait à 7 500 soldats.
23. John Osborn a été décoré de la Croix Victoria, aujourd'hui le plus grand honneur militaire canadien, pour sa bravoure à la bataille de Wong Nei Chong Gap.
24. Après la guerre, les enquêteurs ont recueilli des preuves confirmant que des atrocités de la part des Japonais, soit le meurtre de prisonniers blessés, avaient eu lieu immédiatement après la capitulation.
25. Le massacre le plus scandaleux du siège de Hong Kong a eu lieu à l'hôpital St. Stephen's.
26. La capitulation officielle de Hong Kong a eu lieu à 15 h, le jour de Noël 1941.
27. Le surnom du célèbre garde japonais né au Canada et qui a commis plusieurs atrocités était le « Kamloops Kid » (gamin de Kamloops).
28. Parmi les conditions qui rendaient intolérable la vie dans les camps de PG, il y avait : un régime alimentaire composé exclusivement de riz, le manque de soins médicaux, le vol des troussees envoyées par la Croix rouge, les travaux forcés, les maladies, les raclées et les exécutions.
29. L'épidémie qui a rendu la vie dans les camps encore plus tragique était la diphtérie. Elle a tué 108 Canadiens.
30. Les projets auxquels les PG des différents camps devaient travailler comprenaient la piste de décollage de l'aéroport Kai Tak à Hong Kong ainsi que les mines de charbon et les chantiers navals au Japon.



Réflexion

1. Mettez-vous à la place des deux combattants dont a parlé le documentaire, soit Bob « Flash » Clayton et Bob Manchester, revenant au pays. Quelles émotions éprouveraient-ils? Pourquoi leur retour serait-il difficile?
2. « Eux, ils voient des pierres; nous, nous voyons des gens. » (Bob Clayton) Quelle est l'idée importante qui se dégage de cette constatation?
3. Pourquoi le gouvernement britannique a-t-il décidé de demander des troupes canadiennes plutôt que d'envoyer des troupes britanniques à la défense de Hong Kong?
4. Pouvez-vous suggérer des raisons pour lesquelles le Canada n'a jamais mené « une enquête indépendante de la menace » avant de décider d'engager des troupes canadiennes au combat?
5. Suggérez des raisons pour l'excès absolu de confiance de la part des Britanniques concernant les capacités de bataille des troupes japonaises.
6. Mettez-vous à la place de Bob Clayton. Que diriez-vous au lieutenant Scott, l'homme qui vous a sauvé, si vous aviez l'occasion de le rencontrer plus tard?
7. Pourquoi pourrait-on affirmer à juste titre que les PG survivants en viendraient à envier les morts?
8. Le gouvernement et les commerces japonais, coupables de crimes de guerre et de réalisation de gains exorbitants réalisés à la faveur de la guerre, devraient-ils dédommager leurs victimes canadiennes? Justifiez votre position avec des preuves à l'appui.
9. Auriez-vous assisté au repas qui réunissaient les deux anciens combattants canadiens de Hong Kong et les soldats japonais tel que présenté dans le documentaire? Pourquoi, ou pourquoi pas?
10. Comment les PG canadiens voyaient-ils le lancement des bombes atomiques? Pourquoi?

DISCUSSION

1. Quelles preuves y a-t-il à l'appui de la déclaration faite au début du documentaire que pour le Canada, Hong Kong constituait une « mission impossible »?
2. Pourquoi pourrait-on qualifier la bataille de Hong Kong comme « l'un des événements les plus noirs de l'histoire militaire canadienne »?
3. Les 1 975 jeunes hommes canadiens ont-ils été « offerts comme des veaux à l'abattoir au nom de l'opportunisme politique »?
4. Expliquez la signification du titre en anglais de « La Bataille de Hong Kong », soit « Un Noël sauvage : la chute de Hong Kong ».
5. Pourquoi croyez-vous que les autorités japonaises ont bloqué l'accès aux fournitures médicales nécessaires?
6. Pourquoi le taux de mortalité dans les camps de PG japonais était-il six fois plus élevé que dans les camps allemands de PG?
7. Que sont les Accords de Genève? Le Japon les a-t-il violés? Le cas échéant, quelles devraient en être les conséquences?
8. Les soldats japonais et canadiens paraissent avoir des versions très différentes de la vérité. Suggérez des raisons qui expliquent cette situation.
9. Pourquoi croyez-vous que le gouvernement canadien, en 1992, à l'insu des anciens combattants de Hong Kong, a absout les Japonais de toute culpabilité, responsabilité ou blâme relativement à leurs actions à Hong Kong entre 1941 à 1945?
10. Repérez le parti pris présent dans le documentaire des McKenna, « La Bataille de Hong Kong » et donnez un minimum de six exemples où ce parti pris est évident.



QUATRIÈME LEÇON

LE DÉBUT DE LA GUERRE DANS LA RÉGION DU PACIFIQUE

RÉSUMÉ/SURVOL

Cette leçon porte sur la façon dont s'est déclenchée la guerre dans la région du Pacifique tout en se livrant à un début d'exploration du rôle qu'a joué Hong Kong dans ce théâtre. Les élèves étudieront plusieurs sujets liés entre eux : l'ascension de l'empereur Hirohito, l'invasion de la Mandchourie, l'inefficacité de la Société des Nations, la montée en puissance de l'armée dans la politique japonaise, le besoin apparent de la part du Japon d'établir une « position ferme » au sein du continent asiatique, la valeur du pétrole, la décision d'attaquer Pearl Harbor et l'importance stratégique de Hong Kong.

Malheureusement, les manuels scolaires et les cours couvrent souvent peu et de façon superficielle le front du Pacifique lors de la Seconde Guerre mondiale. On se concentre plutôt davantage sur l'Europe : l'ascension d'Hitler, l'échec de l'apaisement, la bataille de la Grande-Bretagne, la bataille de l'Atlantique, l'invasion nazie de l'Union soviétique, le Jour J, et ainsi de suite. La guerre dans la région du Pacifique est décrite en grande partie comme étant accessoire à l'événement principal qui se joue en Europe. Si on couvre le moins la situation, c'est habituellement pour y mentionner le « jour marqué par l'infamie » (l'attaque japonaise du 7 décembre de Pearl Harbor) ou pour en faire un examen de la décision américaine de lancer les deux bombes atomiques contre le Japon en août 1945. Ceci est à la fois malheureux et signe d'un manque de vision. La guerre dans la région du Pacifique, dans le contexte plus large de la Seconde Guerre mondiale, a sa propre importance intrinsèque. Elle a entraîné les États-Unis dans la guerre, ce qui a fait de la Seconde Guerre mondiale un conflit réellement mondial. Elle a

mené à Pearl Harbor, à la campagne américaine de reconquête « île par île », au bombardement incendiaire des villes japonaises et à l'internement des Américains- et Canadiens-Japonais. Évidemment, elle a également marqué le début de l'ère nucléaire moderne et a fait de Hiroshima et de Nagasaki des événements marquants du vingtième siècle. Enfin, la guerre dans la région du Pacifique a conduit à la tragédie qu'était Hong Kong.

Donc, pour que les élèves comprennent la situation dans son ensemble, autant que pour dissiper leurs préjugés favorisant l'Occident, il est essentiel d'examiner le front du Pacifique lors de la Seconde Guerre mondiale. Sans une telle analyse, la compréhension de la guerre est incomplète. De plus, le fait de savoir quelque chose sur cette région et les circonstances aide à replacer l'histoire de Hong Kong dans un contexte plus significatif.

OBJECTIFS

- faire en sorte que les élèves comprennent la chronologie de la guerre dans la région du Pacifique
- présenter aux élèves un aperçu des causes et des effets
- raffiner les techniques de recherche
- demander aux élèves d'analyser les motivations sous-tendant les actions japonaises avant 1941
- faire en sorte que les élèves comprennent comment la guerre dans la région du Pacifique est étroitement liée à la guerre européenne au sein de la Seconde guerre mondiale
- élargir le point de vue des élèves et dissiper leurs idées préconçues



- développer les aptitudes d'écoute, de présentation et de débat des élèves

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Divisez les élèves en groupes de trois.

1. Remettez à chaque groupe des bandes de papier sur lesquelles apparaissent chacun des dix-sept événements majeurs de la guerre de l'Asie-Pacifique (sans les dates). (Consultez la section RESSOURCES pour connaître l'ordre exact des événements.)

2. Indiquez à chaque groupe qu'il faut placer les événements dans l'ordre chronologique exact. Allouez environ quinze minutes à la tâche.

3. Rassemblez à nouveau la classe et passez en revue l'ordre chronologique exact. Au fur et à mesure que les événements sont bien placés en ordre, fournissez davantage de renseignements sur l'événement, par le biais soit de questions et réponses, soit de brèves descriptions photocopiées et distribuées.

4. Analyse de carte géographique. Distribuez une carte sur laquelle apparaissent les renseignements présentés dans le Tableau chronologique (la page 52 du module de la C.-B. en a une qui convient). Voici des exemples de questions à poser : Quels sont les avantages géographiques de l'emplacement du Japon? Quels en sont les désavantages potentiels? Quels emplacements seraient intéressants aux yeux du Japon? Pourquoi? Pourquoi le Japon s'intéresserait-il à Hong Kong?

6. Débat. Délibérez sur l'énoncé suivant : Le déclenchement de la guerre dans la région du Pacifique était inévitable. Ce débat pourrait être mené soit avec toute la classe, soit en triades (une personne en faveur, une autre contre et une troisième comme juge).

7. À la place du débat, une activité de recherche suivie d'une brève présentation pourraient être proposées. Si vous choisissez ces activités de remplacement, divisez la classe en équipes de deux et donnez-leur comme sujet l'un des dix-sept événements du Tableau chronologique. Leur tâche consistera à se documenter sur l'événement en question (de quoi s'agissait-il et comment a-t-il contribué au déclenchement de la guerre dans la région du Pacifique) et à faire ensuite une brève présentation à la classe (de trois à cinq minutes). Cette option prendra nettement plus de temps;

cependant, non seulement elle donnera aux élèves l'occasion d'acquérir davantage de connaissances et d'accroître leur compréhension, elle leur permettra également de raffiner davantage leurs aptitudes de recherche et de présentation.

8. Questions de discussion/de devoirs/de recherche.
Questions de discussion/de devoirs/de recherche

QUESTIONS DE DISCUSSION/DE DEVOIRS/DE RECHERCHE

1. Pourquoi le Japon s'est-il lancé dans une politique musclée d'invasion et d'annexion étrangères?

2. Pourquoi la Société des Nations est-elle restée impuissante face à l'agression japonaise en Extrême-Orient?

3. L'attaque japonaise de Pearl Harbour était-elle logique (du point de vue japonais)? Pourquoi, ou pourquoi pas? Présentez des faits historiques à l'appui.

4. L'un des principaux débats qui tournent autour de l'attaque japonaise sur Pearl Harbour laisse croire que les États-Unis en étaient déjà informés avant qu'elle survienne. Faites une recherche sur les deux aspects du débat et déterminez, selon vous, qui a raison.

5. Effectuez une recherche sur la place qu'occupe le pétrole dans le raisonnement à l'origine de la politique japonaise.

6. Faites une recherche sur l'importance croissante du rôle joué par l'armée japonaise au sein de la prise de décisions et de l'élaboration des politiques japonaises.

7. Pourquoi le Japon s'est-il joint à l'Axe du fascisme?

8. De la Russie, de la Chine, de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, lequel était le mieux placé pour freiner la poussée expansionniste japonaise? Expliquez et défendez votre choix en présentant des preuves à l'appui.

9. Aurait-on pu éviter l'éclatement de la guerre dans la région du Pacifique? Pourquoi, ou pourquoi pas? À quel moment cette possibilité aurait-elle eu plus de chances de se réaliser? Expliquez.

10. Pourquoi les programmes d'enseignements et les manuels scolaires se concentrent-ils sur le front européen plutôt que sur celui du Pacifique lors de la Seconde Guerre mondiale?



RESSOURCES

Tableau chronologique des événements importants de la guerre de l'Asie-Pacifique et de l'histoire de Hong Kong

1842

En vertu du Traité de Nanking, la Chine cède pour la première fois l'île et la péninsule de Hong Kong à la Grande-Bretagne.

1843

En vertu d'une charte royale, Hong Kong devient une colonie britannique séparée.

1895

Signature du Traité de Shimonoseki : à la suite de sa défaite dans la guerre sino-japonaise, la Chine cède Taiwan au Japon.

1898

La région des Nouveaux territoires est louée à la Grande-Bretagne pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

1905

Le Japon défait la Russie dans la guerre russo-japonaise. Le Traité de Portsmouth oblige la Russie à abandonner son droit à la Mandchourie du Sud et à la céder au Japon, et reconnaît le Japon comme puissance dominante en Corée.

1910

Le Japon annexe « officiellement » la Corée.

1926

Hirohito, après cinq ans comme régent, devient le 124^e empereur du Japon.

1931

L'armée japonaise se livre à une invasion de la Mandchourie.

1932

L'armée japonaise s'empare de la Mandchourie et y établit l'état fantoche de Mandchoukouo.

1933

Après que la Société des Nations ait déclaré que le Mandchoukouo n'est pas un état légitime, le Japon se retire de celle-ci. Le Japon garde ses troupes en Mandchourie et étend sa domination dans cette région en prenant le contrôle d'une grande partie du nord de la Chine.

1936

L'armée japonaise prend de plus en plus d'importance au sein de la vie politique japonaise.

1937

Suite à « l'incident du pont Marco Polo », le Japon se livre à une invasion de la Chine. Le Japon s'empare de Pékin (aujourd'hui Beijing) et de Shanghai. À la suite de la chute de la capitale de Nankin (aujourd'hui Nanjing), les militaires japonais commettent le massacre de Nankin.

1939

La Seconde Guerre mondiale éclate en Europe avec le blitzkrieg nazi de la Pologne.

1940

Le Japon entre en Indochine du nord (aujourd'hui le Vietnam, le Laos et le Cambodge). Le Japon se joint à l'alliance de l'Axe avec l'Allemagne et l'Italie.

1941

Hideki Tojo devient premier ministre du Japon. Le Canada partage l'avis britannique sur l'importance stratégique de Hong Kong et consent à y envoyer 1 975 soldats qui arrivent le 16 novembre. Le 7 décembre, le Japon bombarde Pearl Harbor. Simultanément, la Malaisie occidentale, les Philippines et Hong Kong sont attaquées. Après dix-sept jours de combat, Hong Kong est abandonnée au Japon. Des 1 975 soldats canadiens, 290 sont tués au combat, et 1 685 sont capturés et internés dans des camps de PG. Deux cent soixante-quatre soldats meurent internés.

1942

Dès le milieu de l'année, le Japon a pris le contrôle d'une grande partie de l'Asie du Sud-Est y compris Hong Kong, les Philippines, le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande, la Birmanie, la Malaisie occidentale (aujourd'hui Singapour et la Malaisie) et les Indes néerlandaises, appelées aussi Indes orientales (aujourd'hui l'Indonésie).

1945

La première bombe atomique est larguée sur Hiroshima le 6 août. L'Union soviétique déclare la guerre contre le Japon le 8 août (tel qu'enteriné par le Traité de Potsdam qui a mis fin à la guerre en Europe). La deuxième bombe atomique est lâchée sur Nagasaki le 9 août. Lorsque le Japon se rend le 15 août, la Seconde Guerre mondiale se termine.



CINQUIÈME LEÇON

LA DÉCISION FATIDIQUE DU CANADA

SUMMARY / OVERVIEW

Les gouvernements prennent une multitude de décisions tant en temps de guerre qu'en temps de paix. Les gens d'influence et de pouvoir arrivent à ces décisions, dont certaines sont brillantes et novatrices et d'autres contestables et irréfléchies, pour toutes sortes de raisons. Sans aucun doute, les décisions prises en temps de guerre sont beaucoup plus lourdes de conséquences puisqu'elles portent sur des questions de vie ou de mort. Par rapport aux citoyens ordinaires, les politiciens qui doivent prendre ces décisions ont accès à plus d'information, mais ils ne sont pas pour autant plus intelligents. Leurs décisions peuvent être bonnes ou mauvaises, selon les coûts, les avantages, les conséquences et les répercussions de la décision. Pour être évaluées avec justesse, elles doivent être examinées à la lumière de ce que savaient les décideurs eux-mêmes à l'époque et non de ce que nous savons aujourd'hui. En effet, le recul donne toujours une vision sans faille.

Cependant, la décision du gouvernement canadien, à l'automne 1941, d'accéder à la requête de la Grande-Bretagne concernant le déploiement de troupes canadiennes qui appuieraient les défenses de Hong Kong était non seulement naïve, mais mal inspirée et tout à fait désastreuse. Aujourd'hui, cette décision suscite des points de vue radicalement opposés. D'un côté, il y a l'interprétation plus traditionnelle de C. P. Stacey et de J. L. Granatstein selon laquelle cette décision était la meilleure compte tenu des difficultés militaires et politiques que rencontrait le Canada. À l'autre extrême, des gens tels que Brian et Terrence McKenna de même que Carl Vincent avancent que c'était là une décision dictée par la négligence et l'incompétence. La leçon qui suit examinera cette décision, comment elle a été prise, les

intentions possibles à l'origine de celle-ci ainsi que les conséquences initiales qui en ont découlé. Les élèves s'engageant dans le processus commenceront à discerner et comprendre le modèle de prise de décision.

En l'espace de six mois, l'opinion qu'avait le premier ministre britannique Winston Churchill concernant cette question a radicalement changé. Au début de 1941, il s'opposait mordicus à l'envoi d'autres troupes pour renforcer la garnison à Hong Kong. Il prétendait que de le faire était de la folie pure, et que si le Japon déclarait la guerre à l'Angleterre, il n'y « aurait pas la moindre possibilité de défendre Hong Kong ou de lui envoyer des renforts ». Cependant, le cabinet de guerre britannique (War Office) a convaincu Churchill de changer d'avis. De plus, en affirmant que les troupes britanniques étaient trop précieuses pour s'en départir, le 19 septembre, la Grande-Bretagne a formellement demandé au Canada d'envoyer « un ou deux » bataillons à Hong Kong afin d'appuyer les bataillons britanniques y tenant déjà garnison.

Les autorités canadiennes ont naïvement accepté ce revirement de la politique britannique en toute bonne foi. Aucune enquête indépendante n'a été réalisée. Personne n'a questionné ni remis en cause la nouvelle orthodoxie. Le Canada a tout simplement accédé à la requête britannique. Pour empirer la situation encore davantage, le Canada a mis la décision en œuvre beaucoup trop rapidement sans y penser suffisamment au préalable. Les troupes choisies étaient mal préparées et n'avaient qu'une formation minimale. Certaines ne pouvaient même pas se servir d'un fusil. Leurs véhicules ainsi que d'autres pièces d'équipement essentielles, en raison de l'incompétence bureaucratique, ne leur sont jamais parvenus.



La tragédie de la décision canadienne d'engager des troupes à Hong Kong en 1941 s'étendra si les générations à venir n'apprennent jamais comment elle s'est produite. Cela va sans dire qu'il s'agissait d'une grossière erreur dont il n'est pas nécessaire d'en débattre. Cependant, nous devons comprendre comment la décision a été prise et donc, rester sur nos gardes pour empêcher qu'une situation semblable se reproduise à l'avenir. Le dicton maintes fois cité de George Santayana sur l'histoire s'applique plus que jamais à cette situation : « Ceux qui oublient leur histoire sont condamnés à répéter les erreurs du passé. »

OBJECTIFS

- expliquer aux étudiants comment a été prise la décision d'engager des troupes canadiennes à Hong Kong
- s'assurer que les étudiants comprennent la chronologie de la situation
- faire connaître aux étudiants les causes et effets sous-tendant la situation
- demander aux élèves, au moyen d'un jeu de rôle, de reconstituer la décision dans le but de mieux comprendre et de faire preuve de plus d'empathie
- faire comprendre aux élèves le modèle de prise de décision
- permettre aux élèves d'analyser les intérêts sous-tendant les décisions historiques
- inviter les élèves à résumer des idées, sous forme de manchettes
- encourager les élèves à utiliser des sources primaires et les amener à comprendre à la fois leur utilité et leurs limites
- analyser les différences entre les sources primaires et secondaires en histoire.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Formez des groupes de trois ou quatre élèves. Distribuez, à chaque groupe, une des citations de source primaire (Référence no 1) et demandez aux élèves de l'analyser. Qui en est la source? Que dit l'auteur? Quelles preuves, le cas échéant, sont fournies à l'appui du point de vue énoncé? Pouvez-vous déceler une idée préconçue?

2. Rassemblez la classe et faites une brève analyse des sources primaires et secondaires dans l'histoire. Donnez une définition de chacune des sources (primaire - consignée à un moment contemporain, ou

presque contemporain, de l'événement auquel elle se rapporte; secondaire - une source de preuves au sujet d'un événement, d'une personne ou d'une question qui est consignée après le passage du temps). Présentez des exemples de chacune (primaire - un journal personnel, des lettres, des discours, des documents, des objets artéfacts, une autobiographie, un compte rendu dans le journal, une entrevue, etc.; secondaire - manuel, encyclopédie, etc.). Ensuite, demandez aux élèves de faire une analyse coûts-bénéfices de chaque type de source (c.-à-d., quels sont les avantages et les désavantages de chaque type de source? Intégrez des facteurs tels que les idées préconçues, la disponibilité, la fiabilité, l'exactitude, etc.)

3. Distribuez le Tableau chronologique des 35 événements qui ont joué un rôle dans la décision d'engager les troupes canadiennes. Consultez la Ressource no 1 [nota : ceci pourrait constituer une leçon complète en soi].

4. Dites aux élèves qu'ils devraient élaborer un « chemin critique » en groupes de trois. Chaque groupe devrait concevoir son propre tableau chronologique des six à dix moments les plus importants sous-tendant la décision. De plus, le groupe devrait rédiger des manchettes de journal pour un minimum de douze des événements (y compris les six à dix choisis comme étant les plus critiques).

5. Tandis qu'ils complètent la tâche no 2, demandez-leur d'aborder la question suivante : à quelles étapes la décision aurait-elle pu, ou aurait-elle dû, être changée? Pourquoi? Quelle était l'étape la plus logique pour ce faire? Pourquoi?

6. Formez des groupes de cinq ou six. Attribuez des rôles à chaque membre (premier ministre, défense, affaires extérieures, chef d'état-major, etc.). Leur tâche consiste à débattre des avantages d'envoyer des troupes à Hong Kong. Examinez les conséquences possibles, les solutions de rechange, les questions qui pourraient être posées aux Britanniques, etc.

7. Modèle de prise de décision. Toute décision importante doit être analysée. En travaillant au sein des groupes de trois du départ, les élèves devraient dresser une liste chronologique des questions importantes sous-tendant la décision d'engager des troupes canadiennes.

8. Au tableau, examinez ce qu'auraient pu être ces



questions. Par exemple :

- Devrait-on envoyer des troupes?
 - Quelles seraient les conséquences si le Canada refusait d'accéder à la requête britannique?
 - Dans quelle situation les troupes canadiennes se trouveraient-elles si on décidait d'accéder à la requête britannique?
 - À quel moment devrait-on envoyer les troupes?
 - Combien de troupes devrait-on envoyer?
 - Quel genre de troupes devrait-on envoyer?
- Quelles troupes constituent le meilleur choix?
- Quel genre d'entraînement ces troupes devraient-elles recevoir?
 - Quels sont les avantages - et les coûts - liés à l'envoi des troupes?

9. Importance du modèle de prise de décision. En tant que classe, demandez aux élèves quelles conclusions significatives, en général, peuvent être dégagées du modèle de prise de décision? Les réponses possibles devraient être notées au tableau. Par exemple :

- Normalement, les options existent.
- On devrait examiner les solutions de rechange.
- Il faut obtenir le plus d'information possible.
- Les options doivent être examinées à la lumière des coûts et avantages possibles.
- Rien ne devrait être accepté aveuglément.
- Il faudrait toujours poser des questions.

[Nota : encore une fois, le modèle de prise de décision pourrait constituer une leçon distincte en soi.]

QUESTIONS DE RÉFLEXION/DE DISCUSSION/DE RECHERCHE

1. D'après vous, quelle était la motivation principale sous-tendant la décision du premier ministre Mackenzie King d'engager des troupes? A-t-il suivi le modèle de prise de décision? Sinon, quelles étapes a-t-il oubliées?
2. On parle souvent du premier ministre comme étant *primus inter pares* (en latin, premier parmi ses pairs) en ce qui concerne ses relations avec le cabinet. Croyez-vous que cette description s'applique dans le contexte de la décision d'envoyer des troupes canadiennes à Hong Kong? Pourquoi, ou pourquoi pas?
3. Depuis ce temps-là, il y a eu plusieurs accusations d'incompétence entourant la décision. Quels exemples

particuliers pouvez-vous trouver pour appuyer cette notion?

4. Pierre Berton, qu'on peut qualifier de plus grand écrivain historique du Canada, affirme que la décision était un « simulacre » et « une entreprise clairement imprudente ». Êtes-vous d'accord avec lui? Pourquoi, ou pourquoi pas?

5. Quelles protections auraient pu être mises en place afin de réduire la possibilité d'une erreur future de la même sorte de la part du gouvernement?

6. Si vous étiez un ancien combattant survivant de Hong Kong aujourd'hui, que ressentiriez-vous par rapport à la décision canadienne? Que penseriez-vous du gouvernement canadien? Des forces armées canadiennes?

7. Écrivez une lettre au courrier des lecteurs concernant la décision. De quelle façon cette lettre serait-elle différente si elle avait été écrite il y a cinquante-cinq ans?

8. S'il avait été démontré que quelqu'un au sein du gouvernement avait agi de façon incompétente dans la prise de cette décision, quelles devraient en être les conséquences? Expliquez.

9. Quelle est la façon la plus efficace et la plus équitable d'examiner des présumées erreurs de la part du gouvernement? Expliquez.

10. Est-il légitime d'exiger une responsabilisation - et une précision - d'un niveau plus élevé de la part des autorités gouvernementales? Pourquoi, ou pourquoi pas?

11. Selon vous, quelle est la principale leçon qu'il faut tirer de la décision d'envoyer des troupes canadiennes à Hong Kong?

12. D'après vous, quel type de sources, primaire ou secondaire, fait preuve de plus de parti pris? Pourquoi? Lequel est le plus fiable?

RÉFÉRENCES - SOURCES PRIMAIRES ET TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Sources primaires

A/ '10. « Comme vous le savez, ces unités sont rev-

enues il n'y a pas longtemps de leur mission à Terre-Neuve et en Jamaïque, respectivement. Les tâches dont ils s'acquittaient là-bas ressemblaient de plusieurs façons à celle qui attend les unités qu'on enverra à Hong Kong. L'expérience qu'ils ont acquise leur sera donc d'une certaine utilité dans leur nouveau rôle. Les deux unités ont fait preuve d'efficacité.

11. Selon moi, l'équilibre de l'argument favorise la sélection de ces deux services... La sélection représente à la fois l'Est et l'Ouest du Canada. Dans le cas des Royal Rifles, il y a aussi le fait que ce bataillon, quoique anglophone en surface, provient en fait d'une région surtout francophone et une importante proportion de Canadiens de descendance française en font partie. » (Vincent, 1981, 46)

B/ Télégramme du 19 septembre 1941 du Bureau des Dominions au gouvernement canadien par le biais des Affaires étrangères :

' « No 162 TOP SECRET

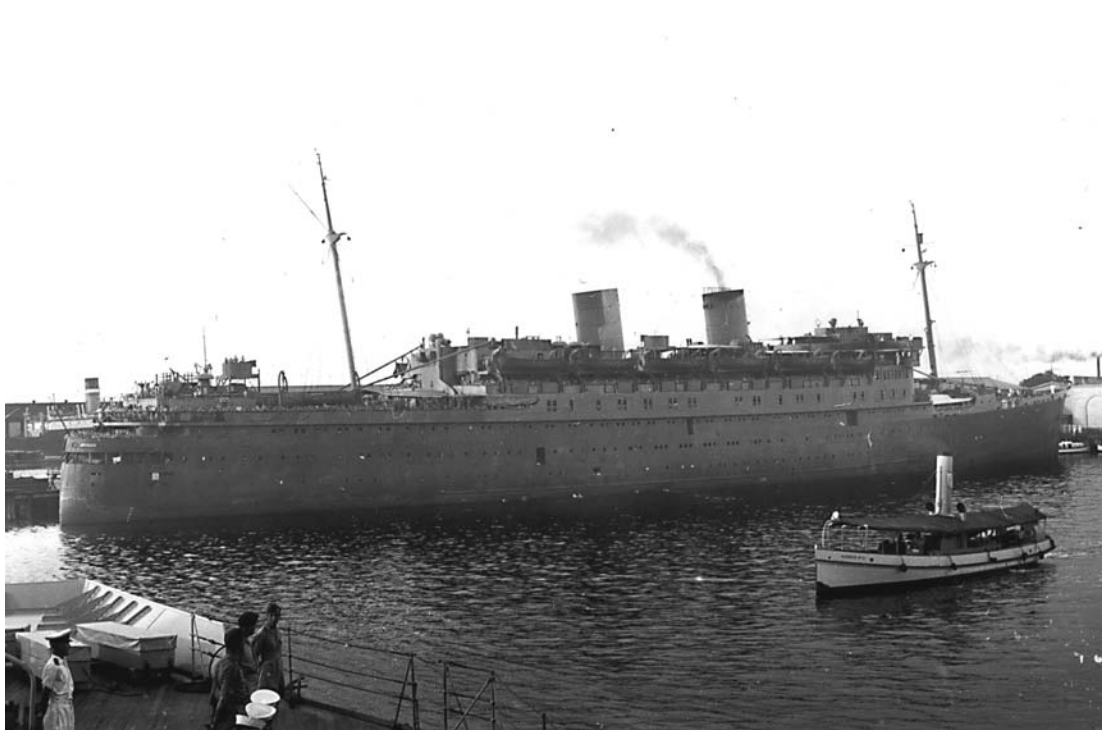
En consultation avec le regretté officier général commandant [le général Grassett] qui venait tout juste d'arriver dans ce pays, nous avons étudié les défenses de Hong Kong. La politique approuvée consiste à voir Hong Kong comme un avant-poste et de le tenir aussi longtemps que possible en cas de guerre en Extrême-Orient. La garnison militaire actuelle est composée de quatre bataillons d'infanterie et bien que cette force

représente le minimum absolu requis pour la tâche qu'on lui a attribuée, nous avons cru jusqu'à aujourd'hui qu'il ne servirait à rien, en fin de compte, d'augmenter la garnison.

Il reste que notre position en Extrême-Orient, pour le moment, a changé. Nos défenses en Malaisie occidentale se sont améliorées et il y a des signes d'un certain affaiblissement de l'attitude des Japonais envers nous et les États-Unis.

Dans de telles circonstances, nous croyons qu'un léger renforcement de la garnison de Hong Kong, par exemple, d'un ou de deux bataillons de plus, serait tout à fait justifié. Cela permettrait d'accroître la force de la garnison hors de toute proportion comparativement aux nombres réels en jeu et d'offrir un incitatif puissant à la garnison et à la Colonie. De plus, ce renforcement aurait un très grand effet moral sur tout l'Extrême-Orient et rassurerait Tchang Kaï-Chek quant à la réalité de notre intention de garder l'île.

Le gouvernement de Sa Majesté au Canada sera très conscient des difficultés que nous vivons à présent en ce qui concerne le déploiement de forces telle que la situation le demande dans diverses parties du monde, malgré la très grande aide fournie par les Dominions. Nous serions donc très reconnaissants si le gouvernement canadien voulait bien considérer l'envoi d'un ou de deux bataillons canadiens à cette fin. Cela nous rendrait vraiment service si le gouvernement canadien pouvait collaborer avec nous de la manière suggérée et nous espérons fortement qu'il se sentira capable de le



Le navire sur lequel la plupart de la Force « C » a pris le large, le Awatea, s'arrête à Manille en route pour Hong Kong. (PAC PA116288)



faire. »' (Vincent, 1981, 29)

C/ King - le 5 septembre 1941 - '« Le gouvernement devrait disposer d'information beaucoup plus claire que celle disponible actuellement sur les opérations militaires planifiées ou qu'entendent mener les gouvernements britanniques et alliés. De simples suggestions de la part des Britanniques, quant à quelle action canadienne serait la plus efficace, ne suffisent pas, sans qu'il soit possible d'avoir accès à l'information en question, pour que le gouvernement canadien puisse former son propre jugement à savoir si l'action canadienne suggérée serait en réalité la plus efficace. »' (Vincent, 1981, 31)

D/ La question de la conscription constituait la principale préoccupation de Mackenzie King concernant la décision - « Il faut bien comprendre que les troupes étaient disponibles et que cet engagement de plus ne contribuerait pas à la création de conditions qui exigeraient la conscription pour le service outre-mer afin de remplir nos obligations. »

E/ King, qui a blanchi son implication dans la décision, écrivait en 1948 - « [Je] me suis violemment opposé à l'envoi de troupes de l'autre côté du Pacifique. » Selon les écrits de Berton - « Il n'existe aucune preuve que cela est arrivé. »

F/ En février 1948, King écrivait dans son journal personnel - « je n'ai jamais été capable de comprendre pourquoi le personnel du ministère de la Défense tenait tant à envoyer des hommes comme il s'est empressé de le faire, sauf pour se tailler une réputation et en faire autant pour le Ministère. » (Berton 2001, 337)

G/ Grant Dexter (journaliste, dans une lettre adressée à John Dexter lors de l'audience publique devant le juge en chef Lyman Duff) - « La seule fois où nous avons dû former un corps expéditionnaire, celui de Hong Kong, l'état-major général, le quartier-maître et l'adjudant général ont semé la pagaille... Le seul mot qui s'applique à eux est incompetence! » (Berton 2001, 338)

H/ Selon un soldat des Winnipeg Grenadiers - « Toute l'affaire était d'une confusion désorganisée. Personne n'était prêt pour ça. Il n'y avait pas de communication. Nous n'avions aucun véhicule. Il fallait tout transporter sur notre dos. » (Berton 2001, 341)

Tableau chronologique

1. Janvier 1941 - Le premier ministre de l'Angleterre, Winston Churchill, s'exprimant sur la question d'envoyer des renforts à Hong Kong. « Ce n'est pas bien tout ça. Si le Japon part en guerre, nous n'avons pas la moindre possibilité de défendre Hong Kong ou de lui envoyer des renforts. Il est très imprudent d'augmenter les pertes auxquelles nous nous exposerions. Plutôt que d'ajouter à la garnison, celle-ci devrait être réduite à une valeur symbolique... Je souhaiterais voir moins de troupes là-bas... »

2. Juillet 1941 - Le major général A. E. Grassett, qui avait pris sa retraite comme commandant en chef de la garnison de Hong Kong, déclare officieusement à son vieil ami Harry Crerar, alors chef d'état-major canadien, qu'un régiment supplémentaire ou deux envoyés à la garnison de Hong Kong leur permettrait de défendre la colonie pendant une période de temps prolongée contre pratiquement n'importe quelle force japonaise.

3. Juillet 1941 - Grassett se rend en Angleterre et persuade le War Office (en particulier, le maréchal en chef de l'air Sir Robert Brook-Popham) et Churchill qu'il y a peu de danger qu'un assaut japonais soit livré, et dans le cas peu probable d'une attaque, il suffirait de montrer davantage de force pour effrayer les Japonais.

4. Le premier ministre Churchill fait volte-face vis-à-vis de sa position antérieure et adopte naïvement la nouvelle attitude.

5. Le 4 septembre 1941 - Lors d'une réunion des chefs d'état-major, le major général Grassett présente un argument en faveur de deux bataillons de plus pour la garnison de Hong Kong et, pour la première fois par écrit, suggère que le Canada serait prêt à les fournir.

6. Le 19 septembre 1941 - La Grande-Bretagne envoie une requête formelle au Canada pour l'envoi « d'un ou de deux » bataillons à Hong Kong afin d'appuyer les quatre bataillons tenant garnison là-bas. Cela a servi de base à la décision canadienne.

7. Le major général H. D. G. « Harry » Crerar (chef d'état-major et conseiller militaire principal ainsi qu'officier le plus ancien du Canada) note que le Canada « devrait définitivement s'en occuper. »

8. Le 2 octobre 1941 - Le Canada accepte d'envoyer deux bataillons.

9. Les autorités canadiennes, qui croyaient que les bataillons ne feraient rien de plus que de tenir garnison, décident de ne pas envoyer deux bataillons formés et destinés au front européen. Elles choisissent plutôt deux bataillons tout juste revenus de mission et ayant accompli des tâches semblables à Terre-Neuve et en Jamaïque. L'équilibre géographique et ethnique - les Royal Rifles du Canada français et les Winnipeg Grenadiers de l'Ouest - paraît très pratique.

10. En raison de la situation internationale, les responsables canadiens croient nécessaire d'organiser la force le plus rapidement et le plus secrètement possible.

11. L'état-major canadien juge que les deux bataillons ont « besoin de perfectionnement ou sont insuffisamment formés et qu'il est déconseillé de les employer pour les opérations. » (Berton 2001, 337)

12. Dans « une ambiance où règne la confusion totale », l'armée organise à la hâte une force de 1 975 soldats d'infanterie. (Berton 2001, 337)

13. Le 16 octobre 1941 - La situation en Extrême-Orient empire. Le gouvernement japonais est remplacé par le parti de guerre sous la direction du très agressif Hideki Tojo. Les États-Unis mettent immédiatement leurs forces sur le qui-vive. Le Canada, quant à lui, ne fait rien.

14. Le 24 octobre 1941 - Deux télégrammes du bureau canadien à Londres montrent une inquiétude grandissante relativement aux événements dans la région du Pacifique. L'un d'eux recommande un croiseur d'escorte armé pour le Awatea « étant donné le changement de circonstances ».

15. Le 27 octobre 1941 - Le contingent largue les amarres. On découvre que les cinquante et un soldats qui devaient être à bord ont déserté, et qu'il y a vingt-trois autres soldats à bord qui ne devraient pas y être. Ils ont été ajoutés à titre de renforts, même si un autre bataillon les a refusés en invoquant qu'ils étaient médicalement inaptes au service militaire.

16. Le Awatea n'est pas assez gros pour transporter le contingent en entier. Cent cinquante hommes doivent s'entasser sur l'escorte du Awatea, le NCSM Prince Robert.

17. Aucun des deux vaisseaux ne peut transporter les moyens de locomotion : 212 véhicules. Seuls 20 « véhicules prioritaires » sont envoyés d'un bout à l'autre du pays, de Montréal à Vancouver, en espérant qu'on pourra leur faire de la place sur le Awatea. La commande pour le reste des véhicules est tout simplement annulée.



Hong Kong, le 16 novembre 1941 : Des soldats canadiens marchent au pas jusqu'à leur caserne à Sham Shui Po, après être débarqués du NCSM Prince Robert. (Archives publiques C-49744)



18. Le 28 octobre 1941 - Les vingt « véhicules prioritaires » arrivent à Vancouver le jour suivant le départ de l'expédition.

19. Le 28 octobre 1941 - Mackenzie King, prenant parole à Ottawa, dit que « d'un jour à l'autre, nous risquons de voir l'océan Pacifique autant que l'océan Atlantique se transformer en scène de conflit. » Cependant, comme le note Berton, « rien n'a été fait ». (Berton 2001, 339)

20. Le 4 novembre 1941 - Finalement, tout l'équipement de soutien est embarqué sur un navire de charge américain. Cependant, il n'arrive jamais à destination, ayant été détourné vers les Philippines à la suite de l'attaque de Pearl Harbor.

21. Le 15 décembre 1941 - Le ministre de la Défense, J. L. Ralston, est mis au courant pour la première fois du fiasco entourant l'équipement.

22. Les deux bataillons apprennent leur destination finale seulement après qu'ils ont quitté Hawaïi.

23. Le 16 novembre 1941 - Le Awatea se met à quai à Hong Kong.

24. Le 8 décembre 1941 (le 7 décembre en Amérique du Nord) - Les Japonais attaquent.

25. Le 13 décembre 1941 - Les Japonais s'emparent de la péninsule Kowloon et font part de leurs premières exigences de capitulation.

26. Le 17 décembre 1941 - Les troupes britanniques et canadiennes refusent d'autres exigences de capitulation des Japonais.

27. Le 18 décembre 1941 - Les troupes japonaises, dont le nombre s'élève à 7 500, tentent d'atterrir sur l'île de Hong Kong dans la noirceur la plus complète.

28. Le 19 décembre 1941 - Les Japonais s'emparent du quartier général du brigadier canadien J. K. Lawson à Wong Nei Chong Gap, un emplacement critique au milieu de l'île.

29. Le 25 décembre 1941 - La capitulation officielle de la colonie a lieu à 15 h, le jour de Noël.

30. Le 25 décembre 1941 - Au St. Stephen's College, qu'on utilise comme hôpital, un terrible massacre se produit : soixante-dix soldats alliés sont passés à la baïonnette alors qu'ils gisent sur leur lit et les infirmières sont violées de façon répétée, parfois jusqu'à la mort.

31. En raison de la pression publique et politique qu'exerce surtout George Drew du parti Conservateur de l'Ontario, King crée une commission d'enquête que dirigera le juge en chef de la Cour suprême, Lyman Duff.

32. Le 2 mars 1942 - La commission se réunit pour la première fois. Les audiences durent vingt-deux jours et ne visent « qu'à étouffer l'affaire ». (Berton 2001, 347)

33. Le 11 juillet 1942 - George Drew écrit une lettre de trente-deux pages à Mackenzie King décrivant là où les constatations du Commissaire ne concordaient pas aux preuves. Drew écrit également dans *The Globe* - '« Les faits réels déposés comme preuve étaient si horripilants que le public a le droit de savoir ce qui c'est vraiment passé... » et « des preuves de bourdes inexcusables, de confusions et d'incompétence avaient été cachées au grand public. »' (Berton 2001, 348)

34. Janvier 1948 - Le rapport officiel du major-général C. M. Maltby, rédigé en 1946, adressé au British War Office et enfin rendu public, soulève encore d'autres protestations publiques et politiques. Maltby, qui était responsable à Hong Kong en 1941, déclare qu'en raison de leur manque de formation, les troupes canadiennes n'auraient jamais dû être envoyées à Hong Kong lorsqu'il est devenu évident que la guerre allait éclater à tout moment.

35. En 1948 - King dépose au Parlement de l'information et des preuves concernant Hong Kong. Cependant, il ne dépose ni la lettre compromettante de Drew ni les deux télégrammes du 24 octobre 1941 de Londres. De plus, il n'indique pas que le rapport Maltby a été tempéré pour des raisons politiques.



SIXIÈME LEÇON

LA BATAILLE DE HONG KONG

RÉSUMÉ/SURVOL

On peut qualifier la bataille de Hong Kong à proprement parler de bien des façons : courte, intense, désorganisée et tragique. Pour plusieurs raisons, les 1 975 soldats canadiens ont été plongés, malgré eux, dans une situation impossible. Presque chaque aspect de la planification militaire et stratégique se liguaient contre eux. L'ennemi était beaucoup plus nombreux, et ils ne disposaient ni de l'équipement ni de la formation nécessaire. Qui plus est, leurs dirigeants étaient motivés par des préjugés racistes au sujet de l'infériorité de l'ennemi auquel ils faisaient face. Enfin, sur cette toile de fond, on a ordonné aux troupes canadiennes de tenir une position indéfendable. Le résultat a été aussi tragique qu'inévitable : la défaite totale.

Selon les services de renseignements britanniques, les forces japonaises s'élevaient à environ cinq mille soldats ayant peu d'artillerie à leur disposition. En réalité, le nombre était dix fois plus important. De plus, il s'agissait de troupes endurcies ayant une expérience considérable de combat. Et ils disposaient de tout l'équipement nécessaire. En raison d'une mauvaise planification, aucun des 212 véhicules militaires canadiens, prévus pour cette mission, n'est jamais arrivé à Hong Kong. Les deux bataillons choisis, les Royal Rifles et les Winnipeg Grenadiers, avaient tenu garnison à Terre-Neuve et en Jamaïque, respectivement. Ils n'avaient absolument aucune formation au combat ni aucune expérience et, en fait, avaient été jugées « inaptes au combat » par le haut commandement. Les autorités canadiennes qui considéraient qu'il fallait agir immédiatement, avaient rassemblé rapidement ces troupes possédant une expérience minimale. Plusieurs d'entre eux avaient moins de cinq semaines de forma-

tion et certains ne pouvaient même pas se servir d'un fusil. Le leadership allié reposait sur des notions racistes concernant les capacités de combat des Japonais. Il estimait ceux-ci comme étant des combattants inférieurs, incapables de voir la nuit et ayant peur de l'eau. Tels que les événements le démontreraient tristement, il se trompait royalement. Les troupes japonaises se sont battues avec une fureur sauvage et un dévouement sans peur. Une fois que la position alliée sur la péninsule aux environs de Kowloon est tombée, en quelques jours seulement, la garnison a été obligée de tenter de garder l'île de Hong Kong. Ceci s'avérerait une tâche impossible.

Tout le monde se trompe à l'occasion, y compris les gouvernements. Cependant, les conséquences lorsque les gouvernements se trompent, surtout en temps de guerre, s'avèrent beaucoup plus funestes. Dans la leçon qui suit, les élèves comprendront et reconnaîtront les retombées de la décision canadienne d'envoyer des troupes à Hong Kong. De telles décisions, prises dans les salles du conseil du haut commandement, comportent des conséquences dévastatrices, lors de leur mise en œuvre, sur le dur terrain de la réalité. Dans un livre récemment publié, *Marching as to War*, Pierre Berton a qualifié toute l'entreprise de « simulacre... [et d'une] entreprise clairement imprudente ». Carl Vincent abonde dans le même sens. « Il n'y avait aucune raison d'envoyer des troupes canadiennes à l'avant-poste voué à la destruction qu'était Hong Kong, mais par le biais du cynisme britannique allié à l'étourderie canadienne, on les a envoyées de toutes façons. » La plus grande tragédie pourrait très bien être que les générations à venir n'aient pas l'occasion de connaître et d'applaudir le courage de ces troupes canadiennes envoyées dans une situation impossible.



OBJECTIFS

- accroître les connaissances qu'ont les élèves de la véritable bataille de Hong Kong
- amener les étudiants à comprendre comment les décisions prises à distance sont effectivement mises en œuvre
- améliorer les aptitudes des élèves à décoder les messages des médias
- faire comprendre le côté humain de la guerre aux élèves
- améliorer les aptitudes d'analyse de carte géographique des élèves
- accroître les capacités d'empathie des élèves

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Projetez un extrait d'une durée de douze à quinze minutes de La Bataille de Hong Kong des McKenna qui

décrit le début des combats en tant que tels.

2. La première fois que sera présentée la bande vidéo, éteignez le son du magnétoscope et demandez aux élèves de prendre des notes basées seulement sur ce qu'ils voient.

3. Rembobinez la cassette et projetez exactement le même extrait, cette fois avec le son. Demandez aux élèves d'ajouter des détails à leurs notes.

4. À ce moment, demandez aux élèves d'analyser à la fois la quantité et la qualité de l'information obtenue. Quelle est la meilleure méthode? Pourquoi? Pouvez-vous suggérer d'autres raisons pour lesquelles on obtient davantage d'information, et d'une meilleure qualité, au deuxième visionnement? Selon vous, que se serait-il passé si le processus avait été inversé de sorte que le premier visionnement ait à la fois l'image et le son et le deuxième, seulement l'image (ou le son)?

Hong Kong - Décembre 1941 — Légende des expressions en anglais

West, East Brigade:
Brigade de l'ouest, de l'est

Harbour: Port

Barracks: Caserne de Lye Mun

Race course: Piste de courses

Boundary: Ligne de la brigade

Battalion boundary: Ligne du bataillon

Bay: Baie

HQ: QG

(in reserve): en réserve

Reservoir: Réservoir

1st Middlesex holding pillboxes around

shore:

le 1st Middlesex tenant les casernes

autour du rivage

Channel: Canal

New Territories: Nouveaux territoires

Japanese Attacks: Attaques japonaises

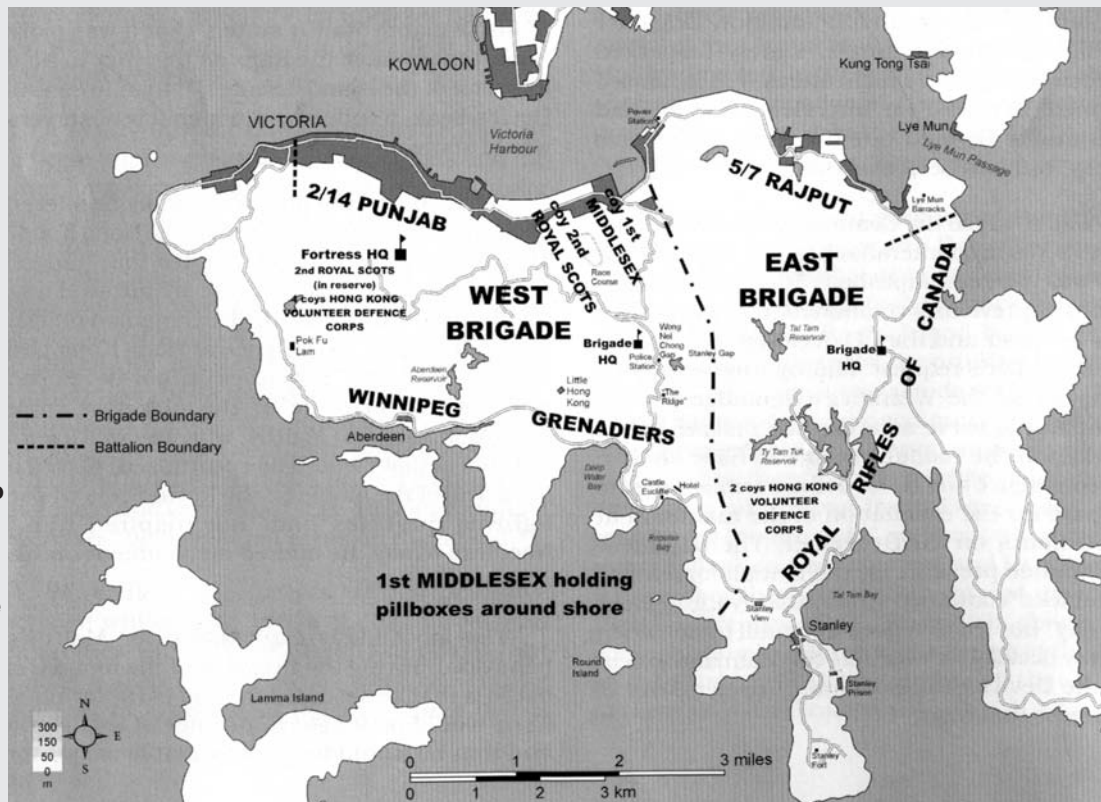
Miles: milles

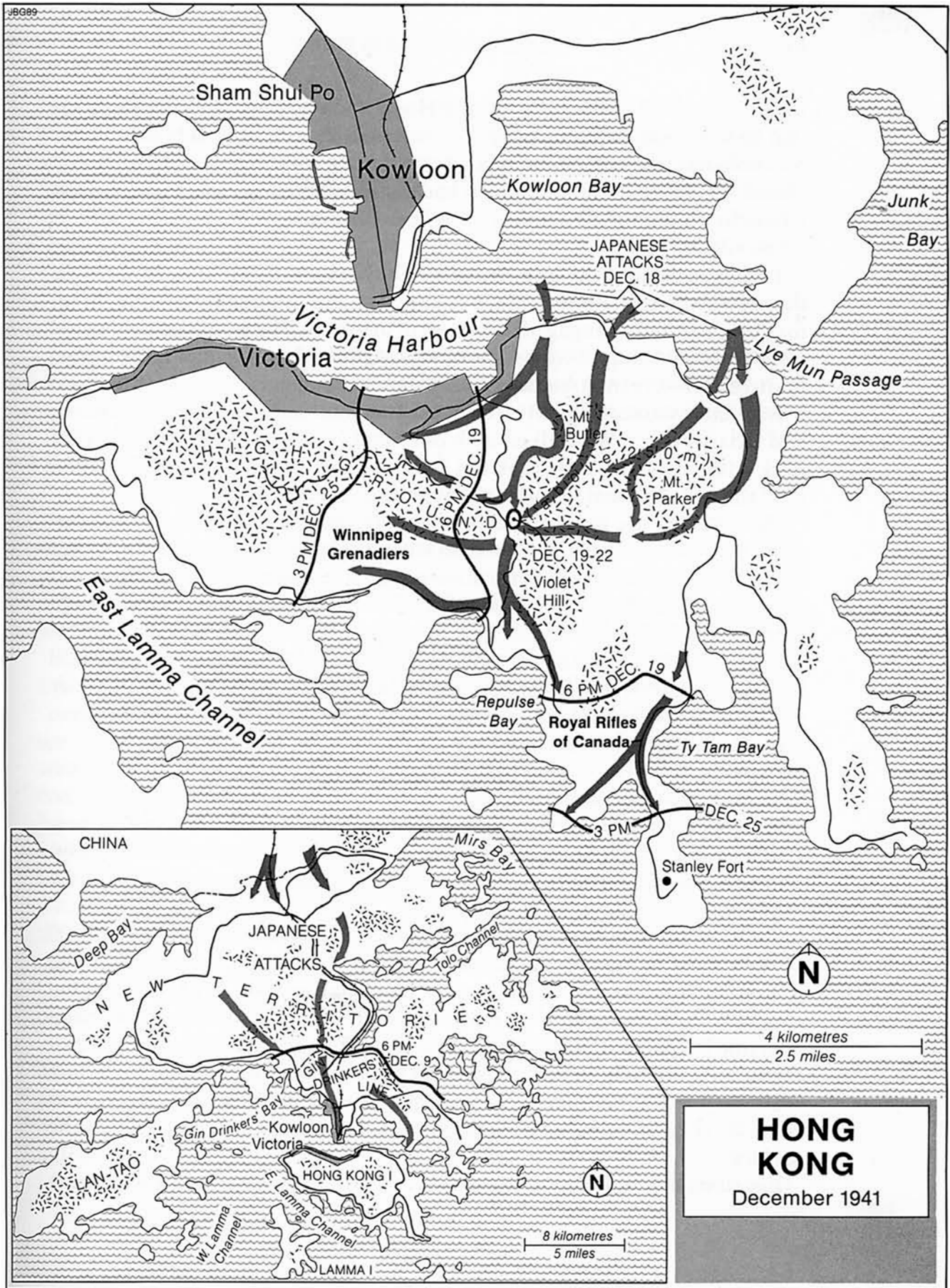
Kilometres: kilomètres

Island: Île

La carte Terry
Copp des POSI-
TIONS DE
TROUPES :
Canadian Military
History, Vol. 10, no
4 - page 12

Page opposée :
Carte de survol de
la région de Hong
Kong, tirée de la
page 45 du livre A
Nation Forged in
Fire, J. L.
Granatstein







5. Analyse de carte. Commencez par une carte de survol. (La page 12 de l'article de Terry Copp, *The Defence of Hong Kong, December 1941*, contient une carte intitulée *Hong Kong : Troop Positions*.) En groupes de trois ou quatre, demandez aux élèves d'élaborer une stratégie militaire alliée (c.-à-d., Comment et où et combien de soldats va-t-on déployer? À quoi doit-on porter attention [hauteur de terrain, position japonaise, emplacement de l'eau, sites défendables, conditions météorologiques, équipement, etc.]?)

6. Remettez ensuite aux élèves une deuxième carte, plus détaillée cette fois, illustrant les batailles en tant que telles (la carte Granatstein/Morton de la page 45 du texte intitulé *A Nation Forged In Fire*). Individuellement, les élèves doivent écrire des rapports d'information quotidiens (d'un maximum de trois lignes chacun) du 19 au 25 décembre 1941.

7. Demandez aux élèves de s'imaginer dans l'une des situations suivantes :

- C'est la fin de la guerre et vous revenez au Canada. Vous écrivez une lettre à la famille d'un camarade qui est mort pour défendre Hong Kong.
- Imaginez que plus de soixante ans se sont écoulés et que vous êtes retourné aux champs de bataille de Hong Kong. Vous écrivez une lettre décrivant vos impressions et vos émotions à vos petits-enfants.

QUESTIONS DE RÉFLEXION/DE DISCUSSION/DE RECHERCHE

1. La bataille de Hong Kong a été comparée à un désastre canadien militaire beaucoup mieux connu : Dieppe. La comparaison est-elle juste? Quelles sont les similitudes? Quelles sont les différences? Pourquoi Dieppe, généralement parlant, est-elle tellement mieux connue que Hong Kong?

2. Selon vous, quel a été l'inconvénient le plus important auquel ont dû faire face les troupes canadiennes au début de la Bataille de Hong Kong? Expliquez.

3. Faites une recherche sur le rôle joué par John Osborn.

4. La défaite des soldats alliés était-elle inévitable? Pourquoi, ou pourquoi pas?

5. Aurait-on dû permettre aux troupes alliées de se rendre plus tôt?

6. Comment les troupes canadiennes auraient-elle pu garder Kowloon? Était-ce possible? Expliquez.

7. Aurait-on pu empêcher les Japonais de traverser le passage Lye Mun? Expliquez.

8. Quelle était la signification de Wong Nei Chong Gap?

9. Croyez-vous que l'issue aurait été différente si les troupes avaient été bien équipées? Que serait-il arrivé si on avait envoyé des troupes de combat ayant reçu une meilleure formation?

10. Faites une recherche sur ce que les journaux canadiens contemporains ont écrit à l'époque. De quel côté penchaient-ils? Pouvez-vous suggérer des raisons expliquant cette position?

11. Imaginez que vous êtes l'officier militaire responsable du choix des termes du télégramme qu'on envoie aux familles des soldats morts au combat à Hong Kong. Comment vous exprimeriez-vous dans ce télégramme?

12. Imaginez que vous êtes un soldat canadien qui tente de garder Wong Nei Chong Gap, mais vous vous rendez compte qu'il s'agit là d'une lutte sans espoir. Deux choix s'offrent à vous. Soit vous serez tué, soit vous serez fait prisonnier. Il vous reste dix minutes avant qu'une de ces deux éventualités se produise. Écrivez une lettre à la maison expliquant votre situation difficile et ce que vous ressentez.

13. Des auteurs-compositeurs tels que Mike Ford et John Spearn deviennent de plus en plus connus au Canada parce qu'ils prennent des événements du passé canadien et en racontent l'histoire en chanson. Écrivez une chanson sur les soldats canadiens à Hong Kong.

14. Créez un collage d'images de Hong Kong, tirées soit de manuels, soit d'Internet.

15. On vous a nommé enquêteur militaire en chef du Canada. Votre tâche consiste à écrire un rapport sommaire d'une page sur la bataille de Hong Kong.



SEPTIÈME LEÇON

LA SURVIE DANS LES CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE

RÉSUMÉ/SURVOL

Le grand romancier russe, Léon Tolstoï, avait sagement observé que la meilleure façon de juger du degré de civilisation d'une société était de visiter ses prisons. Pour les 1 685 survivants canadiens de la bataille de Hong Kong, cette mise en cause accablante ne constitue pas seulement un signe de la barbarie des camps, mais témoigne aussi de la soif de vivre indéfectible des prisonniers. Emprisonnés par leurs geôliers japonais dans des camps de prisonniers de guerre à North Point sur l'île de Hong Kong et à Sham Shui Po en Chine continentale, les Canadiens ont dû endurer des conditions qu'on pourrait très bien décrire comme étant horribles et épouvantables. Épuisés par la bataille, plusieurs d'entre eux blessés, ils espéraient que tout se passe au mieux. Ils faisaient face à l'inconnu, mais la Convention de Genève qui avait établi des règles humanitaires pour le traitement des prisonniers leur donnait raison d'espérer. Trois ans et demi de cette horrible captivité ont démontré à quel point ces espoirs étaient illusoires, et à quel point l'observation de Tolstoï était exacte.

Les Japonais ont impunément violé la Convention de Genève. Ils ont fait travailler leurs prisonniers dans des mines, sur les quais et à la construction d'un aéroport, en violation directe des règles ayant trait aux prisonniers de guerre. Néanmoins, le fait d'être obligés de travailler pour l'Empire du soleil levant était sans doute l'une des infractions japonaises les plus mineures. Non seulement les Japonais ont-ils cruellement surmené leurs prisonniers, les conditions dans lesquelles ils vivaient étaient tout simplement inhumaines. Les

rations de nourriture étaient maigres - souvent, il ne s'agissait que d'un petit bol de riz. Les huttes dans lesquelles ils devaient vivre étaient infestées de rats, sombres et n'étaient pas chauffées. On obligeait les prisonniers à dormir sur des planches de bois ou sur un plancher de ciment. Étant donné leur état déjà affaibli, le dur travail et le manque de soins médicaux adéquats, les maladies étaient monnaie courante dans les camps. À l'exception d'un petit nombre, tous ont souffert de dysenterie, de problèmes de thyroïde, de diphtérie, de bérubéri humide et de bérubéri sec (brûlures aux pieds). Les commandants des camps volaient les médicaments qui auraient pu soulager la souffrance et sauver des vies et les revendaient sur le marché noir. Certains prisonniers ont même été torturés, d'autres exécutés.

Bref, les camps étaient un enfer. Le taux de mortalité y était élevé. Alors que 290 soldats étaient morts au combat ou avaient été exécutés par les Japonais, on dénombrait autant de soldats décédés dans les camps de PG. Au total, des 1 975 soldats qui étaient partis initialement pour Hong Kong, un nombre de 554 ont été enterrés ou incinérés en Extrême-Orient. Les soldats qui s'étaient battus bravement et avaient survécu au combat, en sont venus d'une certaine façon à envier leurs camarades disparus. Ils s'en étaient tirés sur le champ de bataille mais étaient confrontés, à ce moment-là, à un autre défi dans cet « enfer sur terre », bien qu'il soit d'un autre genre. Par exemple, ceux qui avaient eu la chance de survivre ont perdu, en règle générale, presque la moitié de leur poids corporel.



La leçon qui suit cherche à faire comprendre aux élèves ce que ces hommes ont dû endurer et à compatir avec eux. Elle témoigne de la volonté indomptable et humaine de survivre. Nous manquerions à notre devoir envers eux si nous négligeons soit de nous souvenir de leur lutte, soit de la commémorer.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- faire en sorte que les élèves comprennent les conditions des camps de PG japonais
- demander aux élèves d'examiner les aspects moraux et juridiques de la question des camps de PG japonais
- améliorer les aptitudes de recherche des élèves
- amener les élèves à comprendre ce que ressentent ceux qui ont vécu dans les camps de PG
- faire en sorte que les élèves améliorent leurs aptitudes organisationnelles
- inviter les élèves à écrire des lettres ou des présentations convaincantes
- améliorer les aptitudes des élèves à décoder les messages des médias

TEACHING AND LEARNING STRATEGIES

1. Comme devoir, demandez aux élèves de faire une recherche sur Internet portant sur la Convention de Genève. Ils devraient y trouver ce que stipule la Convention sur le traitement des prisonniers de guerre. Cette information devrait être notée dans leurs cahiers.

2. On devrait emmener les élèves à la bibliothèque pour une période de recherche. Leur tâche particulière consiste à dresser une liste des conditions précises qu'ont dû endurer les prisonniers de guerre dans les camps japonais. À ce propos, *Hell on Earth : Aging Faster, Dying Sooner, Canadian Prisoners of the Japanese During World War II* de Dave McIntosh et *Long Night's Journey into Day : Prisoners of War in Hong Kong and Japan, 1941-1945* de Charles G. Roland constituent les deux meilleures sources. Les élèves peuvent s'en servir pour faire des recherches ou avoir recours à d'autres sources pertinentes ainsi qu'à des références plus générales.

3. S'il est difficile d'avoir accès à ces sources, l'enseignant ou l'enseignante pourrait lire ou photocopier un extrait soit du livre de McIntosh, soit du livre de Roland.

4. Tandis que les élèves notent les conditions dans les camps de PG, ils devraient élaborer leur propre struc-

ture de classification et d'organisation (par exemple, médicale, nutritionnelle, de punition, de travail, légale, illégale, etc.)

5. Revenez en salle de classe et présentez un court extrait, soit de *La Bataille de Hong Kong*, soit de *Slaves of the Rising Sun*.

6. Tandis que les élèves regardent l'extrait, ils devraient compléter leur liste de conditions dans les camps. De plus, ils devraient commencer à analyser pourquoi les conditions étaient aussi mauvaises.

7. La classe devrait ensuite être divisée en trois groupes. Un tiers de la classe agira à titre de procureur de la Couronne; un autre tiers, comme avocat de la défense; et le dernier jouera le rôle de juge. Ils débattront de manière juridique la mise en cause suivante : que des membres de l'Empire japonais, en connaissance de cause et de leur plein gré, ont violé les clauses de la Convention de Genève telles qu'elles se rapportent au traitement des prisonniers de guerre et qu'ils devraient donc être trouvés coupables de crimes contre l'humanité.

8. Faites entendre la cause juridique en groupes de trois. Les deux côtés plaidants devraient avoir suffisamment de temps pour préparer leur factum (mémoire). À la fin de leurs présentations, le juge devrait disposer d'assez de temps pour écrire son verdict.

9. Comme possibilité d'activité de prolongement de la recherche, les élèves pourraient faire l'une des choses suivantes :

- a. Rédiger une version à jour de la Convention de Genève (en ce qui a trait au traitement des PG).
- b. Écrire une lettre au gouvernement japonais actuel exprimant des préoccupations au sujet de ce qui s'est passé dans les camps de la Seconde Guerre mondiale et exigeant des réparations.
- c. Écrire une lettre au présent gouvernement canadien qui manifeste leur appui aux PG canadiens.
- d. Écrire une lettre au secrétaire général des Nations Unies exprimant des préoccupations au sujet de ce qui s'est passé dans les camps de la Seconde Guerre mondiale et exigeant des réparations.
- e. Écrire une lettre à la Cour internationale de Justice à La Haye, qui manifeste leur appui aux PG canadiens.
- f. Écrire une lettre au courrier des lecteurs de votre journal régional qui manifeste leur appui aux PG canadiens.



EXEMPLE DE DOSSIER MÉDICAL

CORRIGAN L. B. It. Les Winnipeg Grenadiers Né : le 3 nov. 1911

Poids : 1941: 195 lb Oct. 1943 : 140 lb Juillet 1945 : 160 lb

Commentaires généraux le 22.5.45 :

De	À	Maladie	Commentaires et résultats	Traitement	Méd. mil.
21.12.41		Blessure de sabre à la main droite	-	Aucun	-
8/42		Fièvre	-	Aspirine	Capt. Reid R.C.A.M.C.
12/42		Béribéri	Œdème aux pieds et aux chevilles sensation perturbée disturbed sensation	Injectons de B1	-do-
9.2.43	6.3.43	Malaria B.T.	-	Traitement à la quinine	Major Crawford R.C.A.M.C.
8.7.43		Avitaminose B	Engourdissement des deux pieds et des jambes à mi-chemin des genoux	Injectons de B1	-do-
31.8.43		I.A.T.L. fot.	-	Chaleur	-do-
18.9.43	29.1.44	Dysenterie amibienne	-	Éméline, E.B.I. Yatrin Entéroviaforme	Capt. Gray R.C.A.M.C. Major Swyer Major Anderson
14.2.44		Avitaminose B Mal à la langue	Tharyngite :	Local.	Maj. Crawford
9.3.44	24.3.44	Ulcère peptique	Complicé par la diarrhée et la gale	Régime alimentaire. Alcalis. Nettoyage.	-do-
6.9.44		Avitaminose B	Aucune plainte. Poids 168 Vision à dr. 20/20, g. 20/20	Comprimés de vitamines	-do-
21.9.44	29.9.44	Entorse musculaire intercostale g.		Bandage abdominal	-do-
15.1.45	18.1.45	Blessure	Coupure au sourcil g.	1 point de suture	-do-
10.6.45	26.6.45	Malaria B.T.	-	quinine gr. 30d. 8d.	Capt. Strahan
3.7.45		Ulcère peptique	Douleur épigastrique	Régime alimentaire de riz moulu et d'œufs	



RÉFLEXION, DISCUSSION ET RECHERCHE

1. On devrait demander des élèves qu'ils rédigent l'une des activités de prolongement de la recherche énumérées à la tâche no 9 de la section des stratégies.
2. Les conditions dans les camps japonais peuvent-être considérées comme analogues à celles des camps nazis du troisième Reich? Pourquoi, ou pourquoi pas?
3. Dressez une liste des conditions minimales qu'on devrait consentir à tous les prisonniers de guerre.
4. Analyse causale - selon vous, pourquoi les conditions dans les camps de PG japonais étaient-elles si atroces?
5. Écrivez une lettre ou rédigez une série d'entrées de journal personnel, en imaginant que vous êtes un PG canadien dans les camps japonais.
6. On parle parfois de la « volonté indomptable de survivre des êtres humains ». De quoi s'agit-il? Pourquoi certaines personnes la possèdent-elles? Sous quelles conditions et quelles circonstances fait-elle son apparition?
7. Imaginez-vous soixante ans plus tard, vous rencontrez l'un de vos anciens geôliers japonais. Quelles seraient vos émotions et votre attitude? Quelle sorte de questions poseriez-vous?
8. Sachant que les chances de s'échapper s'élèvent à cent contre une, ou pire, auriez-vous tenté de vous échapper, ou auriez-vous enduré les conditions atroces des camps? Pourquoi?
9. Comparez et contrastez l'internement des Canadiens-japonais au Canada et le traitement accordé aux PG canadiens dans les camps japonais. Est-ce une comparaison juste? Pourquoi, ou pourquoi pas?
10. Écrivez un poème ou une chanson louant le courage les PG canadiens qui ont survécu aux camps.
11. Faites une recherche sur d'autres camps de PG, à la fois contemporains et historiques. Comment se comparent-ils aux camps japonais de la Seconde Guerre mondiale?
12. Peut-on blâmer quelqu'un pour ce qui s'est passé dans les camps de PG japonais? Sinon, pourquoi pas? Si oui, de qui s'agit-il et quelle devrait être sa punition?
13. Si on découvre des preuves qu'un pays a violé les règles concernant les prisonniers de guerre, quelle devrait être la punition? Expliquez. Qui devrait les faire respecter? Comment?
14. Quelle est la principale « leçon d'histoire » que nous devrions retenir de l'expérience des camps japonais de prisonniers de guerre?



Kobe, Japon, en août 1943 : Des PG canadiens et autres PG alliés en route pour divers camps japonais de travaux forcés.



HUITIÈME LEÇON

LE RETOUR AU PAYS ET LA QUESTION DU DÉDOMMAGEMENT

RÉSUMÉ/SURVOL

Le grand auteur américain, Thomas Wolfe, a intitulé l'un de ses romans *You Can't Go Home Again*. Il voulait dire autre chose par cela, mais cette phrase s'applique toujours aux soldats qui reviennent de la guerre. Rentrer au bercail après la guerre, peu importe laquelle, est une expérience difficile et souvent traumatisante. Pour les soldats canadiens, le retour de Hong Kong a été traumatisant et plus encore. Ces survivants ont très certainement ressenti toute une gamme d'émotions : le soulagement, la culpabilité, la confusion, l'euphorie, la frustration et l'amertume. Et ils étaient les plus fortunés. Plus de six cents soldats du contingent de départ, soit presque le tiers, ne sont jamais revenus.

Ces soldats canadiens qui ont pu rentrer chez eux portaient en eux des cicatrices, dont plusieurs étaient permanentes. Ils revenaient avec des blessures physiques évidentes. Plusieurs étaient décharnés, ayant perdu presque la moitié de leur poids corporel normal. Ceci n'avait rien de surprenant, puisqu'ils avaient dû accomplir des travaux forcés dans les camps de PG et qu'on leur avait donné à manger que de maigres rations. À leur retour, la plupart souffraient de plusieurs maladies et malaises différents. Des décennies de traitement au Canada soulageraient certains de leurs symptômes, mais ne les guériraient pas tous. Leur vie durant, la très grande majorité d'entre eux aurait à endurer une kyrielle de problèmes médicaux, de la perte de l'ouïe et de la vue aux difficultés intestinales et digestives.

Même si leurs défis physiques étaient sérieux, ils

paraissaient bien dérisoires par rapport à leurs difficultés affectives et psychologiques. Ils ont dû être démobilisés et réintégrés dans la société à titre de civils. Ils ont été obligés de déployer des efforts considérables pour reprendre leur vie en main. Ils ont dû retourner à l'école, se trouver un emploi et gagner leur vie. Ils ont dû réapprendre à vivre avec leurs proches après avoir été profondément changés par leur expérience à Hong Kong. Ils ont été obligés de faire face au sentiment de culpabilité qu'ils ressentaient après avoir survécu alors que leurs amis étaient morts. À l'époque, on n'employait pas le terme de syndrome de stress post-traumatique (SSPT). Pourtant, l'absence du terme n'empêchait cette réalité et cette condition dévastatrices d'exister.

Enfin, les soldats ont dû s'attaquer à la question du dédommagement. Il y avait bien sûr la question financière, qu'ils devaient être dédommagés pour ce qu'ils avaient enduré et pour ce qu'ils avaient souffert, mais aussi pour la violation de leurs droits. Cependant, là n'était que la pointe de l'iceberg. Ils voulaient être reconnus, honorés et ne pas être oubliés. Le dédommagement permettait de vérifier tout cela. De plus, ce serait une confirmation que leur propre gouvernement reconnaissait leur souffrance, ainsi qu'une preuve que le gouvernement japonais avouait ses torts et tentait d'y remédier. Malheureusement, aucun des deux gouvernements n'a agi très rapidement ou de façon très intègre. Ce n'est seulement qu'en décembre 1998, après une pression et un lobbying considérables, que le gouvernement canadien a versé un dédommagement de 24 000 \$ à chaque ancien PG de Hong Kong survivant, ou à sa veuve, après que le Japon a refusé de le faire.



OBJECTIFS

- conscientiser les élèves et améliorer leur compréhension à l'endroit des combattants de Hong Kong de retour au pays
- encourager les élèves à essayer de ressentir de l'empathie à l'égard des combattants de Hong Kong de retour au pays
- améliorer les aptitudes des élèves à décoder les messages des médias
- permettre aux élèves de déceler et d'analyser les partis pris
- amener les élèves à juger des questions de culpabilité, de responsabilité et de dédommagement avec sensibilité
- inviter les élèves à adopter une position morale et à l'exprimer ainsi qu'à l'approfondir par écrit

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Commencez par présenter le documentaire vidéo Les Anciens Combattants du Canada à Hong Kong - La question de l'indemnisation, qui fait partie de la série des Amputés de guerre sur la Seconde guerre mondiale.
2. Avant le visionnement, divisez la classe en deux. Chaque groupe devrait prendre des notes au sujet de la vidéo. Une moitié devrait consigner les preuves qui appuient la réclamation de dédommagement tandis que l'autre moitié devrait relever des preuves du contraire.
3. La vidéo en entier est d'une durée de presque une heure. Donc, il faut soit planifier de compléter cette leçon sur deux jours, soit ne montrer que de courts extraits de la vidéo.
4. Rassemblez la classe et inscrivez au tableau les arguments pour et contre le dédommagement. Tandis que vous le faites, demandez aux élèves d'évaluer la force et la légitimité de chaque argument.
5. Demandez aux élèves de déceler le parti pris dans la vidéo. Quel est-il? Pourquoi les producteurs auraient-ils ce parti pris particulier? Est-ce possible de présenter un compte rendu réellement impartial de cette question? Pourquoi, ou pourquoi pas? Donc, qu'est-ce que cela vous révèle des gens qui affirment n'avoir « aucun parti pris » ou que « les faits parlent d'eux-mêmes »?
6. Inversez les rôles en classe. Ceux qui ont noté les

arguments en faveur du dédommagement doivent maintenant s'y opposer. Ceux qui ont relevé les arguments contre le dédommagement doivent maintenant être en faveur de celui-ci.

7. Les élèves doivent présenter un factum (mémoire), qui soutient leur nouvelle position, qu'ils pourraient faire parvenir soit au Parlement canadien, soit à la Diète japonaise (l'assemblée législative japonaise). Le factum devrait être concis, d'une longueur maximale d'une page.

8. Comme devoir (ou s'il reste du temps en classe), invitez les élèves à lire les articles dans la section des ressources. Leur tâche consiste à trouver l'idée principale (thèse) de chaque passage et ensuite à écrire une réponse personnelle et bien argumentée qu'ils pourraient réellement envoyer à chaque organisme concerné.

RESSOURCES

Tirés du guide à l'intention des enseignants Human Rights in the Asia Pacific 1931-1945, B.C., Resource Guide for Teachers

Du Traité de paix de San Francisco de 1951 (Article 14 [a])

Il est reconnu que le Japon devrait payer des réparations aux Forces alliées pour le dommage et la souffrance qu'il a causés durant la guerre. Néanmoins, il est également reconnu que les ressources du Japon ne sont pas actuellement suffisantes, si le pays doit maintenir une économie viable, pour lui permettre de faire des réparations complètes pour lesdits dommage et souffrance tout en répondant à ses autres obligations (traduction libre).

Du Traité de paix de San Francisco de 1951 (Article 14 [b])

Sauf tel qu'énoncé autrement dans le présent traité, les Forces alliées renoncent à toute réclamation de réparations de la part des Forces alliées, à toute autre réclamation de la part de Forces alliées et de leurs citoyens pouvant émaner de toute action entreprise par le Japon et par ses citoyens durant le déroulement de la guerre, et à toute réclamation de la part des Forces alliées pour les coûts militaires directs de l'occupation (traduction libre).



De l'Assemblée générale des Nations-Unies (Résolution 2391 [XXIII] du 26 novembre 1968) - Préambule

Constatant que l'application aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité des règles de droit interne relatives à la prescription des crimes ordinaires inquiète profondément l'opinion publique mondiale, car elle empêche que les personnes responsables de ces crimes soient poursuivies et châtiées,

Reconnaissant qu'il est nécessaire et opportun d'affirmer en droit international, au moyen de la présente Convention, le principe de l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et d'en assurer l'application universelle,

De l'Article premier de la convention :

Les crimes suivants sont imprescriptibles, quelle que soit la date à laquelle ils ont été commis :

- a) Les crimes de guerre, tels qu'ils sont définis dans le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945... pour la protection des victimes de la guerre;
- b) Les crimes contre l'humanité, qu'ils soient commis en temps de guerre ou en temps de paix, tels qu'ils sont définis dans le Statut du Tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945... même si ces actes ne constituent pas une violation du droit interne

du pays où ils ont été commis.

Les réponses du Japon à la question du dédommagement

1. Le Japon a versé une indemnisation aux prisonniers de guerre militaires et civils des Forces alliées comme stipulé dans les traités entre pays. En voici quelques exemples :

- un dollar et cinquante cents pour chaque jour d'emprisonnement, payé aux anciens combattants de Hong Kong au Canada ayant été emprisonnés
- Soixante-seize livres à chaque prisonnier de guerre militaire britannique et environ quarante-huit livres et demie pour chaque interné civil adulte
- Un dollar (USD) pour chaque jour d'internement pour les prisonniers de guerre militaires et civils américains et cinquante cents (USD) pour chaque enfant interné

2. Selon les lois internes japonaises, la date d'expiration juridique (prescription) est de quinze ans pour la responsabilité juridique des crimes les plus sérieux. Plus de cinquante ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre de l'Asie-Pacifique, le Japon n'a donc aucune obligation légale envers les victimes d'atrocités commises il y a si longtemps.

3. Les gouvernements, y compris le Canada, qui ont



Groupe de prisonniers canadiens et britanniques attendant d'être libérés par la compagnie de débarquement du NCSM Prince Robert (Archives nationales du Canada PA-114811)



signé le Traité de paix de San Francisco s'étaient mis d'accord pour renoncer aux droits de leurs propres citoyens de faire des réclamations (Article 14 [b] du Traité de paix). Puisque les traités gèrent les relations entre États, les prisonniers de guerre pris individuellement n'ont aucun droit juridique de réclamer davantage de compensation directement du gouvernement japonais.

La position du Japon concernant les excuses

Une résolution contre la guerre, exprimant les excuses du Japon, a été adoptée par la chambre basse de la Diète (parlement japonais) en 1995. Ceci commémorait le cinquantième anniversaire de la guerre en Asie-Pacifique.

La Chambre des représentants résout ce qui suit :

À l'occasion du 50e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette chambre offre ses sincères condoléances à ceux qui sont morts au combat pendant les guerres et d'autres actions semblables partout dans le monde.

En réfléchissant de façon solennelle à plusieurs exemples de domination coloniale et d'actes d'agression dans l'histoire moderne mondiale, et en reconnaissant que le Japon a commis de tels actes dans le passé, ayant causé des dégâts et des souffrances incommensurables aux habitants de nombreux pays, en particulier les pays d'Asie, les membres de cette chambre expriment de profond remords.

Nous devons transcender les différences sur les points de vue historiques du passé et apprendre humblement les leçons de l'histoire afin de bâtir une société internationale pacifique.

Cette chambre exprime sa détermination, sous la bannière de la paix éternelle enchâssée dans la constitution du Japon, de joindre ses mains à celles d'autres nations du monde et d'ouvrir la voie à un avenir qui permet à tous les êtres humains de vivre ensemble (traduction libre).

Excuses personnelles

Certains dignitaires japonais ont offert leurs propres excuses personnelles. Sans doute les mieux connues sont celles du Premier ministre Murayama Tomiichi, exprimée le 15 août 1995.

Maintenant que le Japon en est arrivé à goûter à la paix et à l'abondance, nous avons tendance à oublier les inestimables bienfaits de la paix. Notre tâche est de communiquer aux plus jeunes générations les horreurs de la guerre, pour que nous ne répitions plus jamais les erreurs de notre histoire. Tandis que nous joignons nos mains, surtout à celles des peuples de pays voisins, afin d'assurer la paix dans la région de l'Asie-Pacifique - et même dans le monde entier - je crois qu'il est nécessaire, plus que toute autre chose, que nous entretenions des relations avec tous les pays qui soient basées sur une profonde compréhension et une profonde confiance. Guidée par cette conviction, le gouvernement a lancé l'initiative Paix, Amitié et Échange, composée de deux volets : le soutien pour les recherches historiques sur les relations de l'ère moderne entre le Japon et les pays voisins de l'Asie et d'ailleurs; et une expansion rapide des échanges avec ces pays...

... Pendant une certaine période d'un passé assez récent, le Japon, suivant une politique nationale erronée, a avancé sur le chemin de la guerre, pour enfin ne réussir qu'à entraîner le peuple japonais dans une crise fatidique, et, par le biais de sa domination coloniale et son agression, les peuples de plusieurs pays, en particulier ceux de nations asiatiques. En espérant qu'une telle erreur ne se reproduira pas à l'avenir, j'observe en toute humilité ces faits irréfutables de l'histoire et j'exprime ici encore une fois mes sentiments de remords profond, et je formule mes excuses les plus sincères. Permettez-moi d'exprimer mes sentiments de deuil profond pour toutes les victimes, tant au pays qu'à l'étranger, de cette histoire (traduction libre).

DISCUSSION/HOMEWORK/RESEARCH QUESTIONS

1. Dressez une liste de problèmes, difficultés et défis qu'ont rencontrés les anciens combattants de Hong Kong au Canada à leur retour au pays. Si vous étiez cet ancien combattant qui rentre chez lui, classez les problèmes par ordre de grandeur, en commençant par le plus difficile.
2. Croyez-vous qu'à leur retour au pays, les anciens combattants de Hong Kong ont eu davantage de difficultés que les autres combattants qui s'étaient battus sur d'autres fronts pendant la Seconde Guerre mondiale? Pourquoi, ou pourquoi pas?



3. Si, aujourd'hui, ces mêmes anciens combattants rentraient au bercail, croyez-vous que leur expérience serait plus facile ou plus difficile? Justifiez votre réponse.

4. Comment évalueriez-vous et décririez-vous la réaction du gouvernement et celle du peuple canadien à l'égard des anciens combattants de retour au pays? Pouvez-vous suggérer des raisons pour cela?

5. Que sont les réparations? De quelle façon sont-elles reliées aux excuses, tout en étant différentes?

6. Un gouvernement ultérieur devrait-il faire des excuses et offrir des réparations au nom des actions d'un gouvernement antérieur? Pourquoi, ou pourquoi pas? Y a-t-il des dangers à faire cela? Y a-t-il des dangers à ne pas le faire?

7. Si les réparations doivent être financières, comment un gouvernement peut-il (ou doit-il) faire pour les calculer? Quels facteurs devraient entrer en ligne de compte?

8. En 1988, le gouvernement canadien a versé aux Canadiens-japonais survivants qui avaient été internés dans des camps au Canada une somme de 20 000 \$. Croyez-vous que c'était justifié? Selon cette décision, que pensez-vous de la décision du gouvernement d'of-

frir 24 000 \$ aux PG de Hong Kong ou à leur veuve? La souffrance des uns peut-elle égaler celle des autres?

9. Les victimes de condamnations injustifiées, par exemple Donald Marshall, ont reçu des dédommagements de plus de un million de dollars. Peut-on le justifier? Peut-on justifier la somme de 24 000 \$ pour les anciens combattants de Hong Kong?

10. Si vous étiez un ancien combattant de Hong Kong, que demanderiez-vous? Comment feriez-vous pour l'obtenir?

11. Écrivez une réponse soit à la Diète japonaise, soit au Premier ministre Tomiichi.

12. Plusieurs autres réclamations de réparations ont été faites, soit en temps de guerre, soit en temps de paix. Faites une recherche sur l'une d'entre elles et évaluez la justesse de cette réclamation.

13. Croyez-vous qu'un dédommagement plus généreux, réglé plus tôt, aurait apaisé les anciens combattants de Hong Kong? Pourquoi, ou pourquoi pas?

14. Du point de vue du dédommagement des anciens combattants de Hong Kong au Canada, croyez-vous que la loi est invariablement juste, équitable et morale? Pourquoi, ou pourquoi pas?



NEUVIÈME LEÇON

LE TÉMOIGNAGE D'UN SOLDAT

RÉSUMÉ/SURVOL

Cette leçon est très différente des autres qui appartiennent à ce module d'études. Elle porte uniquement sur « le témoignage d'un soldat ». Dans ce cas-ci, le soldat en question est George MacDonell, qui raconte de façon saisissante son vécu personnel en tant que membre de la Force C du Canada qui s'est battue à Hong Kong. Son témoignage est exceptionnel tout en étant typique. Il est unique parce que M. MacDonell a fait les recherches nécessaires, a y accordé du temps, de l'attention et de la réflexion, tout en rédigeant un compte rendu exact et passionnant de l'histoire du Canada à Hong Kong, intitulé *One Soldier's Story* (1939-1945) (Le témoignage d'un soldat - 1939-1945). Il s'agit d'un émouvant hommage rendu à ses braves camarades, ainsi qu'à lui-même, qui se sont battus et sont morts pendant la bataille de Hong Kong, de même qu'à ceux qui ont souffert des outrages et des actes de brutalité dans les camps de prisonniers de guerre japonais.

Mille neuf cents soixante-quinze soldats se sont rendus à Hong Kong à l'automne 1941. Presque le tiers d'entre eux n'en est jamais revenu. Chacun de ces soldats avait une histoire à raconter, peu importe qu'il ait été parmi ceux qui sont revenus et qui ont tenté de faire face à leur expérience à Hong Kong et de se refaire une vie à la fois sur le plan physique et mental, ou qu'il ait été parmi ceux qui ne sont jamais revenus. M. MacDonell est devenu leur porte-parole. De cette façon, il est tout à fait typique.

Cette leçon aborde le sujet d'une façon journalistique. Au cours d'une entrevue un peu décousue, qui est malgré tout pénétrante et révélatrice, M. MacDonell parle de ses observations et de sa vision de ce qui s'est passé à Hong Kong, pourquoi cela s'est passé et pourquoi cela compte encore aujourd'hui. Il devient le visage vivant et

la voix de ceux qui sont incapables de communiquer leurs pensées et leurs émotions. Pour plusieurs raisons, nous ferions bien d'écouter ses paroles et conseils. Ce faisant, non seulement nous reconnaissons et commémorons ces courageux Canadiens qui ont vécu la tragédie de Hong Kong, mais nous assurons que leur sacrifice et leurs vies n'ont pas été vains. De plus, nous pourrions très bien en extraire des leçons que nous pourrions appliquer avec succès à notre propre époque, et donc, honorer les paroles du philosophe américain George Santayana que « ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre ».

OBJECTIFS

- accroître les connaissances des élèves concernant ce qui s'est passé à Hong Kong de 1941 à 1945
- amener les élèves à comprendre la nature des questions à poser pour obtenir des renseignements
- inviter les élèves à adopter le rôle d'un intervieweur journalistique
- faire en sorte que les élèves réagissent, sur les plans intellectuel et affectif, aux renseignements et aux idées
- permettre aux élèves d'améliorer leurs aptitudes d'écoute (l'idée est de présenter l'entrevue peut-être sous forme de cassette audio)
- permettre aux élèves d'améliorer leurs aptitudes de synthèse de l'information

TEACHING AND LEARNING STRATEGIES

1. Invitez les élèves à lire soigneusement une transcription de l'entrevue, en prenant en note l'information qu'ils jugent importante.
2. Demandez aux élèves, en tant que classe, quelles trois ou quatre questions (et réponses) leur semblent



les plus importantes et révélatrices? Pourquoi?

3. Choisissez trois questions différentes et formulez trois ou quatre questions de suivi connexes qu'on aurait pu poser à George MacDonell.

4. Mettez les élèves dans la situation suivante : vous avez invité George MacDonell chez vous pour souper. Quelles trois à cinq autres questions voudriez-vous lui poser?

5. Demandez aux élèves de retenir trois à cinq traits de caractère qui, selon eux, décrivent le mieux la personnalité de George MacDonell.

6. Les élèves devraient ensuite écrire un compte rendu biographique de M. MacDonell d'une longueur d'une à deux pages qui pourrait paraître dans leur journal local.

7. Comme activité d'enrichissement, vous pourriez demander aux élèves d'organiser une visite à la classe soit en invitant George MacDonell ou un autre ancien combattant de Hong Kong.

8. Comme préface de son livre, George MacDonell cite l'inscription que l'on retrouve sur le Great War Memorial Wall (mur de commémoration de la Grande Guerre) de la Soldier's Tower (Tour des soldats) à l'Université de Toronto. (À son tour, cette inscription est tirée de l'oraison funèbre de Périclès au peuple athénien en 431 av. J.-C.)

« Prenez ces hommes en exemple. Comme eux, rappelez-vous que la prospérité ne peut appartenir qu'aux gens libres. Cette liberté est la possession absolue de ceux qui ont le courage de la défendre. » (traduction libre).

Que pensez-vous que cela signifie? Pourquoi croyez-vous que George MacDonell s'en est servi pour commencer son compte rendu personnel du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945?

9. Les élèves devraient écrire un article de réflexion personnelle. Imaginez que vous êtes à la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine. Un conflit international a dégénéré en combat et le Canada s'est rangé d'un côté de la bataille. Votre gouvernement a lancé un appel aux volontaires. Iriez-vous vous battre? Dans quelles conditions seriez-vous d'accord pour y aller? Pourquoi refuseriez-vous? Expliquez votre position à l'aide d'une réponse bien argumentée.

10. Le jour du Souvenir, le 11 novembre, est une commémoration annuelle des soldats, comme ceux à Hong Kong, qui se sont sacrifiés en notre nom collectif. Cependant, certains disent que puisque plusieurs des symboles vivants des guerres et des conflits du passé ne sont plus parmi nous, il est de plus en plus difficile d'organiser des cérémonies et observations qui sont pertinentes aux yeux de la jeunesse. Quelles seraient vos suggestions pour que l'observation rituelle du jour du Souvenir revête davantage d'importance?

ENTREVUE AVEC GEORGE MACDONELL

Cette entrevue a eu lieu le vendredi 9 novembre 2002 au congrès de la OHASSTA (Ontario History and Social Science Teachers Association). Les réponses ont été très abrégées. (L'intervieweur est Nick Brune, auteur des Dix plans de leçon).

1. Nick Brune : Votre expérience à Hong Kong s'est déroulée il y a presque soixante ans. Que ressentez-vous aujourd'hui? Ces émotions ont-elles changé avec le temps?

George MacDonell : Il s'agissait d'une terrible erreur militaire résultant principalement de renseignements erronés et d'une mauvaise compréhension de la stratégie de la part du cabinet. Des politiciens qui comprenaient très mal le vrai portrait ont pris les décisions militaires. Pour ma part, je ne ressens aucune amertume, ni colère personnelle, ni hostilité. Nous ne sommes pas un peuple militaire; la guerre nous a été imposée. Donc, ce qui arrive habituellement lorsque vous avez des gens qui disposent de renseignements insuffisants et qui prennent des décisions erronées, c'est Dieppe et Hong Kong. Il y a eu de terribles bourdes de la part de gens qui n'étaient pas prêts à se défendre.

Je suis très désolé pour les jeunes hommes qui sont morts, mais en même temps, je suis extrêmement fier de la façon dont les Canadiens ont réagi au défi. La question cruciale qui se posait est la suivante : « Est-ce que nous nous rendrions face à une situation impossible ou est-ce que nous ferions notre possible? » Et nous avons choisi le chemin le plus difficile, mais je crois qu'il n'y a avait vraiment aucune autre solution de rechange. La capitulation n'a jamais été une option - jusqu'à ce que l'ordre soit donné de le faire. Les troupes n'ont jamais déserté leur poste; elles n'ont jamais mis les mains en l'air. On nous a ordonné de nous rendre après que nous avons refusé de nous



désarmer. Les troupes ne se sont jamais transformées en cohue, en masse désordonnée. Et cela est très différent d'autres expériences qu'ont vécues d'autres troupes à d'autres occasions. Dans le contexte de ce désastre, nous n'allions jamais nous rendre; nous n'allions jamais avouer que nous subissions la défaite. Chaque soldat avait une balle personnelle cousue à l'intérieur de sa poche de gauche. Cette ronde finale était pour le soldat lui-même. Mais nous n'étions pas des lâcheurs. Nous refusions le chemin le plus facile. Nos officiers nous ont ordonné de nous rendre. Et enfin, le gouverneur de Hong Kong a dû nous aviser par écrit que nous devions déposer les armes. Pendant dix-huit jours, nous avons été dépassés et terrassés.

Nous avions de bons leaders sur le champ de bataille. Cependant, on ne pourrait pas dire la même chose des politiciens qui ont pris les grandes décisions. Ce qui s'est passé à Hong Kong rappelle un commentaire du général allemand Ludendorff, qui a dit de l'armée britannique après le désastre de la bataille de Mons : « Voici une armée de lions menée par des ânes ». Il y a eu une série de décisions inconscientes, appuyées par la suite, forcément, par les troupes canadiennes au combat. Nous étions prêts à mourir plutôt qu'à nous déshonorer.

Nos services d'information n'ont jamais dit rien de valable sur les Japonais. On nous a dit que ces derniers étaient sous la norme et en fait, ils se sont avérés des soldats supérieurs : disciplinés, extrêmement braves, avec beaucoup d'expérience, et bien armés.

Hong Kong était une tragédie à l'époque et l'est encore aujourd'hui. En même temps, c'était une tragédie où l'on a fait preuve d'un courage remarquable. Hong Kong a démontré la force morale des Canadiens dans la défense de leur pays.

2. N. B. : Croyez-vous que vous parviendrez un jour à oublier Hong Kong? Est-ce que vous y rêvez encore?

G. M. : Je rêve de Hong Kong depuis soixante ans. Ces rêves ont toujours persisté. Ils ne me quittent jamais. Mon rêve le plus perturbant concerne les camps de PG. Je vois le terrain de parade du camp et je me sens impuissant et frustré. Dans le rêve, je vois les Canadiens à qui on dit, à plusieurs reprises : « Vous ne retournerez jamais au pays; vous n'avez pas encore purgé votre peine ici. Votre pays est sous contrôle japonais. Vous serez ici à jamais. » Les rêves se sont estompés un peu depuis quelque temps, mais j'en ai au moins un par année. Personne ne peut échapper au traumatisme psychique de se faire traiter en

esclave. Personne ne peut oublier un tel manque de contrôle total sur sa propre vie. On n'a aucun contrôle sur aucun aspect de sa vie, pendant quatre ans. On ne s'en remet jamais.

3. N.B. : Que ressentiez-vous lorsque vous êtes partis pour Hong Kong? Croyez-vous que vos sentiments étaient largement partagés par vos camarades? Ou étaient-ils plutôt uniques?

G.M : Excités, nous étions tous excités. Je ne savais ni quand ni où nous partions. Nous étions un groupe de jeunes fermiers. Nous avions confiance en notre gouvernement. Notre gouvernement ne nous mettrait jamais en danger. C'est ce que nous avons cru. Nous débordions d'une confiance absolue en nous-mêmes. De plus, nous avions cette invincibilité de la jeunesse. Nous ressentions tous beaucoup d'exaltation. Il faut se rappeler que nous étions très jeunes. Soixante-dix pour cent des soldats étaient âgés de vingt-deux ans ou moins. Il y avait même des soldats de dix-sept ans.

N.B. : Comment votre famille et vos amis ont-ils réagi à votre voyage à Hong Kong? Décrivez ce qui s'est passé à votre départ. Avez-vous reçu des lettres de leur part?

G.M. : Je ne connaissais pas notre destination. Il faut se rappeler qu'un million de troupes alliées se battaient partout dans le monde et toutes protégeaient la civilisation occidentale. Nous n'étions que 2 000 d'entre elles. Nous ne savions tout simplement pas où nous allions. Je me souviens que je me tenais sur le quai à Vancouver. C'était un beau jour ensoleillé. Le train est arrivé et les troupes ont fait la queue et se sont préparées à recevoir l'ordre d'embarquer sur le bateau. Je n'ai jamais reçu de lettres. Les lettres du pays prenaient d'une à deux semaines avant d'arriver. Mais presque personne n'en recevait.

5. N.B. : Quand et où avez-vous découvert exactement qu'on vous envoyait à Hong Kong? Quelle a été votre réaction? Celle de vos camarades?

G.M. : Je venais de Listowel, en Ontario. Comme les autres soldats, on ne m'avait rien dit, ou presque. On m'avait donné sept jours de permission et on m'avait dit d'être prêt après ça à prendre le large. Après la permission, le seul indice dont nous disposions était les uniformes tropicaux qu'on nous avait remis. Donc, nous avions cru partir pour le désert. Probablement la Libye, puisqu'il y avait des combats acharnés là-bas. On nous a dit enfin que Hong Kong était notre destination une fois



que nous avons été en mer. Lorsque nous sommes partis de Vancouver, seule une personne connaissait la destination. C'était le commandant et bien sûr, on lui avait dit de ne pas la divulguer avant qu'on ne lui dise de le faire. Je crois que c'était juste avant Hawaï; probablement à trois ou quatre jours de Vancouver, peut-être même moins. Le fait de savoir où nous allions nous était parfaitement égal. Nous étions si jeunes, et nous étions si pleins de confiance.

6. N.B. : Que saviez-vous de Hong Kong avant de partir?

G.M. : Rien.

7. N.B. : Comment s'est passé le voyage jusqu'à Hong Kong?

G.M. : C'était bondé. La nourriture était monotone (le mouton australien était le repas le plus fréquent). Bien sûr il n'y avait aucune climatisation. Donc, la plupart des hommes dormaient sur le pont sous les étoiles. Nous nous entraînions sur le pont, avec nos mitraillettes, ce genre de choses. Nous avions des recrues qui n'appartenaient à l'armée que depuis trois semaines seulement. Certaines d'entre elles ne savaient même pas comment se servir d'un fusil.

N.B. : Quelles étaient vos impressions de Hong Kong à votre arrivée?

G.M. : J'étais émerveillé. C'était si sophistiqué - les villes de Kowloon et Hong Kong. C'étaient de grandes villes modernes, élégantes, avec des autobus et de grandes populations animées. Nos casernes étaient de toute beauté : impeccables, avec de beaux postes d'équipage. Il faut se rappeler qu'on surnommait Hong Kong la « Perle de l'Orient » et elle méritait bien ce sobriquet. Et on pouvait acheter tant de choses avec le dollar canadien : la nourriture, les services, les tours de pousse-pousse, n'importe quoi. Tout était pratiquement donné.

9. N.B. : Décrivez un jour typique à Hong Kong avant l'éclatement des conflits.

G.M. : La plupart du temps, c'était de la formation, de la préparation, question de tenter d'apprendre notre position sur l'île. Ce genre de choses-là. Nous ne gaspillions pas une seule seconde. Cependant, notre excitation initiale s'est rapidement estompée lorsque nous nous sommes rendus à l'évidence que notre position de défense constituait un sérieux problème. On nous a ordonné de rester sur le périmètre de l'île, près de l'eau.

Nos ordres nous ont dit d'être prêts à repousser des attaques en provenance de la mer. Mais notre commandant voyait que cela ne se passerait pas comme ça. Pour une raison ou une autre, on nous avait dit d'aller à l'encontre de la stratégie et la logique militaires les plus élémentaires, soit de toujours prendre le terrain le plus élevé.

10. N.B. : Qui étaient vos meilleurs amis à Hong Kong? Qu'est-ce qui leur est arrivé? Gardez-vous contact avec ceux qui sont toujours en vie aujourd'hui?

G.M. : Les autres sergents de ma compagnie et moi étions de bons amis. Presque tous les gars que j'ai bien connus ont été tués au combat ou ont été séparés. Après la guerre, je les voyais parfois pendant des réunions. Cependant, je devenais si déprimé pendant ce genre de rencontre que j'ai dû arrêter d'y aller complètement. On me demandait de me souvenir, mais tout ce que je voulais faire était de me détacher de ces souvenirs et d'oublier.

Je refoulais inconsciemment cet énorme sentiment de culpabilité, que j'imagine était partagé par bien des anciens combattants de retour au pays - ce sentiment que mes amis étaient morts et pas moi. Je n'ai jamais manqué à mon devoir. J'ai toujours été à l'avant des troupes. Mais je ne pouvais me faire à l'idée que j'étais en vie et qu'eux ne l'étaient plus. J'étais presque en larmes chaque jour de Noël - ce sentiment écrasant que j'étais en vie et qu'eux ne l'étaient pas. Je me suis donc rendu à l'hôpital Sunnybrook et j'ai vu un médecin. À son tour, il a recommandé un psychiatre. J'ai eu trois ou quatre séances avec lui. La plus profonde conclusion qui s'est dégagée de nos rencontres découlait de cette question fondamentale : est-ce que c'était de votre faute? Ma réponse était : Non. Mais ensuite il m'a demandé si je croyais cela. Et c'était justement là mon problème. Je me suis rendu compte qu'au fond, je n'y croyais pas.

Tout ce qui allait bien dans ma vie après mon retour de la guerre se transformait en cendres. Toujours, tout juste sous la surface, je me demandais pourquoi je méritais tout ça. C'était un énorme fardeau que je m'infligeais à moi-même. Et je ne pouvais tout simplement pas en parler à personne. J'ai commencé à le mentionner à quelques amis intimes et ils m'ont suggéré de mettre par écrit ce qui me tourmentait. Ma visite au docteur chinois, le Dr Keith Wong, qui était très attentif et qui avait aidé d'autres PG, s'est avérée le point tournant. Il était une personne extrêmement perspicace. Il m'a dit de tout écrire; de raconter ce qui était arrivé. De cette façon, je



pourrais laisser un compte rendu pour les enfants et les petits-enfants de mes camarades. Donc, j'ai commencé à tout mettre ça sur papier et j'ai trouvé que d'y faire face m'aidait beaucoup. Cependant, je ne voulais pas que mes écrits soient amers ou vengeurs. Je voulais plutôt adopter une approche équilibrée. L'histoire ne devrait pas inclure tout le sang ou la haine raciale, car ça ne serait pas utile. J'ai quatre-vingts ans, je suis donc capable d'être plus équilibré et réfléchi.

11. Que faisiez-vous lorsque ont éclaté les premiers combats? Quelle a été votre réaction émotionnelle à la bataille?

G.M. : J'étais à Lye Mun. Mes hommes et moi pouvions entendre la bataille faire rage mais, puisque nous avions cru que l'ennemi viendrait de la mer, nous sommes restés à nos postes à un mille ou deux de là. Nous avons écouté le vacarme. Nous n'avons pas engagé le combat avant l'aube du matin suivant. J'étais toujours un leader sur le champ de bataille, je m'inquiétais donc à savoir si oui ou non nous avions suffisamment de nourriture, de munitions ou si nous occupions les bonnes positions. Les questions importantes qui touchaient ma section accaparaient toute mon attention, donc je n'avais pas vraiment de forte réaction émotionnelle au début de la bataille. Je me souviens, il est vrai, d'avoir eu peur d'être blessé, surtout d'être lacéré. Cependant, j'étais préoccupé par mes troupes. Je peux dire que je n'ai jamais eu peur.

12. N.B. : Comment décririez-vous la vie d'un soldat?

G.M. : En temps de paix, j'aimais cela, surtout la camaraderie. J'avais de la chance. J'étais un petit jeune de dix-sept ans qui se faisait promouvoir rapidement et j'apprenais de nouvelles choses chaque jour. Je prenais plaisir aux activités, à l'entraînement, à toute l'ambiance et à l'environnement. Au combat, je n'avais pas terriblement peur. En fin de compte, j'étais excité, je planais, un genre de plateau qu'on atteint lorsqu'on a une décharge d'adrénaline. C'était un état d'excitation indescriptible.

13. N.B. : Que pensiez-vous des aptitudes au combat des Japonais?

G.M. : Lorsqu'on répond à cette question, il est important de comprendre la culture. Cependant, à l'époque, moi-même, comme presque chaque Canadien, n'avais aucune réelle notion de cette culture, encore moins de vraie compréhension. Les Japonais représentaient une culture complètement différente. Ce n'était pas une question à savoir si cette culture était inférieure ou moins avancée que la nôtre. Tout simplement, elle était très différente de ce que

nous connaissions. En termes militaires, cette différence a eu un impact énorme. Les Japonais croyaient qu'il fallait soit tuer, soit se faire tuer; ils n'avaient aucun respect pour quiconque se rendait. De plus, selon leur planification militaire, ils ne pouvaient s'encombrer de prisonniers. À Iwo Jima, 76 000 soldats japonais se sont battus jusqu'à la mort. Pas un seul soldat ne s'est rendu. Ce n'était pas des meurtriers, mais ils étaient incroyablement barbares. Ce qu'ils infligeaient aux civils et aux soldats captifs dépassait ce qu'on peut imaginer. C'est un fait connu, quoique peu répandu, qu'ils ont pratiqué le cannibalisme et ont mangé certaines parties du corps de pilotes américains exécutés. Cependant - et c'est un fait très large - lorsqu'on évoque ce qui s'est passé, il faut absolument faire une distinction entre le citoyen japonais moyen et le soldat japonais. Les civils japonais n'ont jamais, au grand jamais, fait preuve de cette brutalité.

À titre de soldats, les Japonais étaient excellents. Ils étaient admirables. Ils disposaient de meilleures armes; ils comprenaient comment se battre en terrains montagneux; ils avaient tout l'équipement nécessaire. Fait important, ils se servaient de mules plutôt que de ce que nous utilisions, soit des êtres humains, pour transporter de l'équipement le long des flancs montagneux. Nous étions constamment éreintés et constamment en train de boire de l'eau, il le fallait bien, pour accomplir un si dur labeur physique dans un climat aussi chaud. Donc, lorsque nous avions fini le travail, nous étions complètement déshydratés. D'être à court d'eau constituait un grave problème pour un soldat. Les Japonais avaient une excellente artillerie légère. Leur excellent camouflage représentait sans doute l'un de leurs plus grands avantages. Il était superbe. Ils pouvaient se trouver à trente verges et on ne pouvait les voir. Donc, à plusieurs reprises, ceci leur a permis de se faufiler derrière nous. Enfin, ils étaient beaucoup mieux formés que nous. Ils appartenaient à la 38e Division, qui s'était battue en Chine pendant deux ans, et ça paraissait.

14. N.B. : Que pensiez-vous des Japonais, en général?

G.M. : En ce qui concerne les soldats sur le champ de bataille, ils ont commis tous les crimes imaginables. Mais le peuple japonais n'était pas comme ça. En fait, plusieurs d'entre nous ne serions pas en vie si ce n'était des civils japonais. Ils ont volé et menti pour nous. De plusieurs façons, ils nous ont gardés en vie. Si la population générale avait été le reflet des troupes, aucun d'entre nous n'aurait survécu. En général, j'ai beaucoup de respect et de sympathie pour le peuple japonais. Je ne ressens absolument aucune hostilité envers lui.



15. N.B. : Quelle était la teneur des relations entre les simples soldats et les officiers à Hong Kong?

G.M. : Elles étaient excellentes. Nous avions d'admirables officiers de grade supérieur et nous éprouvions beaucoup de respect à leur égard. Ils étaient tous d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Ils étaient très respectés.

16. N. B. : Avez-vous jamais eu peur de mourir à Hong Kong?

G.M. : Absolument! Le jour de Noël, on nous a ordonné d'attaquer Stanley Village. Je croyais vraiment que j'allais mourir. Et l'idée que ma maman en serait très malheureuse ne me quittait pas. La seule chose qui m'a sauvé d'une mort certaine, c'est que leurs balles n'ont tout simplement pas réussi à m'atteindre. D'une certaine façon, le fait que cette confrontation finale ait lieu dans un cimetière était à la fois à propos et symbolique.

17. N.B. : Décrivez comment vous avez été faits prisonniers.

G.M. : À 20 h 30, on nous a ordonné de déposer les armes et de cesser de résister aux Japonais. Ceux-ci nous ont laissés seuls deux jours de temps. Ceci était merveilleux et plusieurs d'entre nous se sont tout simplement couchés et ont dormi. Nous étions exténués. Les sentinelles dormaient debout. Nous étions tous très désorientés.

18. N.B. : Quelles étaient les conditions dans les camps de P.G.? Dans quel camp étiez-vous?

G.M. : Il faut comprendre que les Japonais n'ont jamais été prêts à gérer des camps. Ils n'avaient aucune expérience, ni leadership, ni plan. En fait, en matière de leadership, les commandants de camps étaient des inadaptés sociaux. Il s'agissait de malades qui ne pouvaient pas s'intégrer dans l'armée. C'était autre chose pour les officiers de combat. Ils avaient davantage de respect pour les autres soldats, surtout pour les Canadiens. Les gardes étaient presque tous des Japonais, bien que cela variait. Certains des gardes coréens étaient terribles, aussi détestables que les Japonais, sinon pires.

19. N.B. : Décrivez votre journée typique. À quelle heure vous réveilliez-vous? Quel travail faisiez-vous? Quelle nourriture vous donnait-on? Aviez-vous du « temps libre »? À quelle heure vous endormiez-vous?

G.M. : On a calculé qu'un homme moyen a besoin de 3 500 calories pour rester en santé. On a évalué qu'à titre de PG dans les camps japonais nous recevions entre 1 000 et 1 200 calories. La plupart d'entre elles provenait du riz, de l'orge et des légumes verts assortis, et éventuellement nous avons commencé à mourir de faim. Une déficience de 2 000 calories par jour veut dire, simplement, que le corps commence à flancher une section à la fois : le nerf optique; le muscle cardiaque; les deux se détraquent. Ils ne peuvent tout simplement pas fonctionner comme d'habitude. Le système immunitaire fait défaut. Tant de gens sont morts de maladies traitables. Par exemple, dans les climats froids, comme celui dans lequel nous étions au Japon, la pneumonie tuait en seulement trois jours. Je n'ai jamais pu comprendre la motivation des Japonais. Jamais! Ils n'ont jamais démontré la moindre sollicitude. Et pourtant, nous travaillions pour eux et nous les aidions dans leurs mines et sur leurs quais, donc, nous leur étions utiles. Et malgré tout, ils ne nous montraient jamais aucune sollicitude. Un fermier témoigne de la sollicitude pour son cheval de labour lorsque ce dernier est en mauvaise santé. Mais jamais les Japonais. Trente pour cent de tous les PG japonais sont morts, et, par comparaison, trois pour cent de tous les PG allemands sont morts.

20. N.B. : Aviez-vous déjà entendu parler de la Convention de Genève alors que vous étiez prisonniers?

G.M. : Oui, nous en étions au courant. Mais lorsque nous avons rappelé aux Japonais qu'ils ne répondaient pas à ses exigences, ils ont répliqué qu'ils ne l'avaient jamais signée de toutes façons. Ils ont conclu en disant « alors taisez-vous et estimez-vous heureux d'être en vie ». Ils ne se conduisaient pas en ennemi civilisé.



Photo de George avant la guerre

George MacDonell, le jour de ses 18 ans, à l'été de 1940, avec les Royal Rifles of Canada à Terre-Neuve.



21. N. B. : Qu'est-il arrivé à votre santé lorsque vous étiez dans le camp?

G.M. : J'ai été l'un des plus chanceux. J'ai survécu. Malgré tout, j'ai souffert de toutes sortes de problèmes médicaux, et lorsque je suis sorti, je pesais moins de 148 livres. J'avais commencé la guerre à 210 livres. J'étais un squelette ambulante.

22. N. B. : Avez-vous jamais perdu espoir?

G.M. : Jamais! J'étais résolu à y survivre coûte que coûte. Et ce sentiment trouvait écho chez mes camarades. Cela faisait partie de notre formation et de notre psychologie. Nous étions les meilleurs; nous étions temporairement dans une mauvaise situation. Mais nous en triompherions.

N. B. : Comment avez-vous entendu parler de la fin de la guerre? Quelle a été votre réaction?

G. M. : Par radio. C'était une radio secrète que les Japonais n'ont jamais su que nous avions. Elle était cachée dans une poutre creuse. Un navire, le croiseur américain Houston, avait sombré et l'équipage radio était tombé par-dessus bord, mais ils avaient réussi à sauvegarder une partie du puissant récepteur. Il a été assemblé et il s'est retrouvé dans notre camp, qui était à proximité d'une mine. Nous syntonisions AFN (American Forces Network) et nous écoutions un programme intitulé Treasure Island qui était transmis à partir d'un poste de radio de San Francisco. Il diffusait les nouvelles deux fois par jour aux troupes dans la région du Pacifique. Donc, nous étions au courant du largage de la bombe atomique alors que le commandant du camp n'en avait aucune idée. Par radio, nous avons entendu que l'empereur japonais allait parler le 12 août à midi. Cependant, à ce moment-là, soit quelques jours avant le discours annoncé, nous n'étions pas sûrs de ce qu'il allait dire exactement. Il aurait très bien pu donner l'ordre à son peuple de poursuivre le combat, de se battre jusqu'à la mort. Mais le 12 août, nous avons entendu le radiojournal ordonnant aux Japonais de déposer leurs armes, que la capitulation était officielle.

24. N.B. : Nous souvenez-vous de votre retour au Canada? Comment avez-vous été accueilli à votre retour au pays?

G. M. : Incroyable! Nous avons atterris au Gordon Head Reception Centre à Victoria. On nous a donné de nouveaux uniformes. Nous avons passé des examens médi-

caux complets. Nos nouveaux uniformes avaient été entièrement ajustés. Après dix jours, lesquels nous ont permis de nous accoutumer au climat et de nous refaire une santé, on nous a autorisés à nous promener dans Victoria. Il nous était impossible d'acheter quoi que ce soit dans les magasins ni de payer un repas dans les restaurants. Tout nous était donné. Nous étions traités comme des héros conquérants. C'en était gênant. On nous a remis à chacun cent dollars, ce qui était beaucoup d'argent à cette époque. Cependant, nous ne pouvions pas le dépenser nulle part. Sans doute mon moment le plus heureux est survenu lorsque j'ai confié le sort des soixante-huit hommes sous mon commandement. Enfin, quelqu'un d'autre allait veiller sur eux et en être responsable. Dans mon camp, au moment de ma libération, les Américains m'avaient dit que j'avais la responsabilité de veiller à que ces hommes arrivent à bon port. Lorsqu'on m'a remis le reçu pour la sauvegarde de ces hommes, mon pouls a dépassé la centaine. J'ai dû être hospitalisé et on a dû me donner un sédatif. J'avais promis à mes hommes que nous serions de retour à la maison avant Noël. Les soixante-huit au complet ont réussi à s'y rendre à une semaine près. Nous avons survécu en étant forts mentalement autant que physiquement. Nous avons survécu un jour à la fois, un pas à la fois. Nous avons cette puissante volonté de survivre et de ne pas laisser tomber en disgrâce notre uniforme.

25. N.B. : À quel point cela a-t-il été difficile pour vous de vous réadapter à la vie civile? Quel a été le plus grand défi? Pourquoi?

G.M. : Cela a été terrible. C'était si différent et je me sentais si coupable. Là, plus personne ne te dit quoi faire, personne ne te bouscule, ne te pousse à coups de baïonnette. Tu es complètement seul. Mais ce sentiment de liberté et d'indépendance, après ce strict régime de vie peuplé d'ordres, était menaçant et difficile à assumer. On ne savait pas vraiment quoi faire. Le sentiment qui a suivi est l'anxiété. Nous étions là, libres, mais sans savoir que faire. Il n'y avait pas de structure de commandement au quotidien; aucun plan ni ordres. Dans l'armée, tout, jusqu'au moindre détail, est planifié et soumis à une discipline très stricte. Là, j'étais complètement laissé à moi-même, de sorte que ces sentiments de sécurité, d'ordre et de certitude s'étaient tous évanouis.

J'ai passé ma première année à l'Université de Toronto. Et, rapidement, tout a commencé à se replacer. Il est vrai que j'ai souffert de douleurs abdominales sérieuses. Le médecin m'a dit qu'il s'agissait de malaises de la privation et m'a dit de me détendre.

26. N.B. : Qu'avez-vous décidé de faire pour gagner votre vie? Comment avez-vous réussi de ce côté? Vous êtes-vous marié? Avez-vous eu des enfants? Des petits-enfants? Où avez-vous vécu au Canada?

G.M. : Je croyais vouloir devenir avocat. Je suis allé donc voir Bora Laskin à l'école de droit à l'Université de Toronto. Il m'a donné des livres de droit, et ceux-ci m'ont ennuyé à mourir. Ensuite, je suis allé voir le doyen Bissell à l'université et il m'a demandé ce que j'aimais faire. Je lui ai répondu que j'ai adoré être officier, donc il m'a aidé à m'orienter vers le secteur des relations industrielles. J'en suis venu à aimer ce domaine tout autant.

Lorsque j'étais aux études, j'ai écrit une dissertation sur la Générale électrique et ses relations industrielles. Et je m'étais montré extrêmement critique envers la GE. Peu après avoir remis la dissertation, qui avait obtenu un A+, le téléphone a sonné. C'était la secrétaire du président de la GE. Je me suis demandé : comment avait-il obtenu ma dissertation? J'ai appris plus tard que le chargé de cours et le président étaient de bons amis. Il m'a demandé si c'était moi qui avais rédigé la dissertation. J'ai répondu que oui. Il m'a demandé si je croyais à ce que j'y avais écrit. Encore une fois, j'ai dit oui. Alors, il a dit qu'il voulait que je vienne travailler pour lui le lundi suivant. Je lui ai dit que je ne pouvais pas, puisque je n'avais pas encore terminé ma maîtrise. Je ne l'aurais pas fini avant une autre année et demie au moins. Qu'à cela ne tienne : lui et sa compagnie versaient

des dons substantiels aux coffres de l'Université de Toronto, fait que j'ignorais à l'époque. Donc, il a dit qu'il n'y avait pas de problème et qu'on pouvait facilement trouver une solution. Et cela fut fait. Je passais la moitié de la journée à travailler pour la GE et l'autre moitié à étudier. C'était en 1948. Il m'a offert quarante dollars par semaine. Je croyais qu'il plaisantait. Je ne pouvais croire que quelqu'un m'offrirait autant d'argent. Donc, j'ai dit, « Ouais, c'est ça! » Il a cru que je négociais et il a dit « Bon, d'accord, on vous donne cinquante. » J'étais en état de choc total. Je suis rentré à la maison et j'ai dit à ma femme, « Nous sommes riches. » J'ai monté rapidement l'échelle, échelon par échelon, jusqu'à ce que je devienne cadre supérieur et membre du conseil de la Générale électrique.

Nous avons deux enfants, Paul et Susan, tous deux dans la cinquantaine aujourd'hui. Et un petit-fils, Tyler, qui a onze ans.

27. N.B. : Qui tenez-vous responsable de ce qui vous est arrivé à Hong Kong?

G.M. : Je crois que c'était le premier ministre Mackenzie King, pour des raisons purement politiques. Il voulait que l'opposition cesse de le harceler, il a envoyé les troupes. On l'a accusé de garder ses troupes, de ne pas vouloir les envoyer au combat. Il est vrai qu'on lui avait dit, quand même, que Hong Kong était un poste sûr, qu'il n'y avait là aucun danger. Mais on l'a manifestement mal conseillé. Les

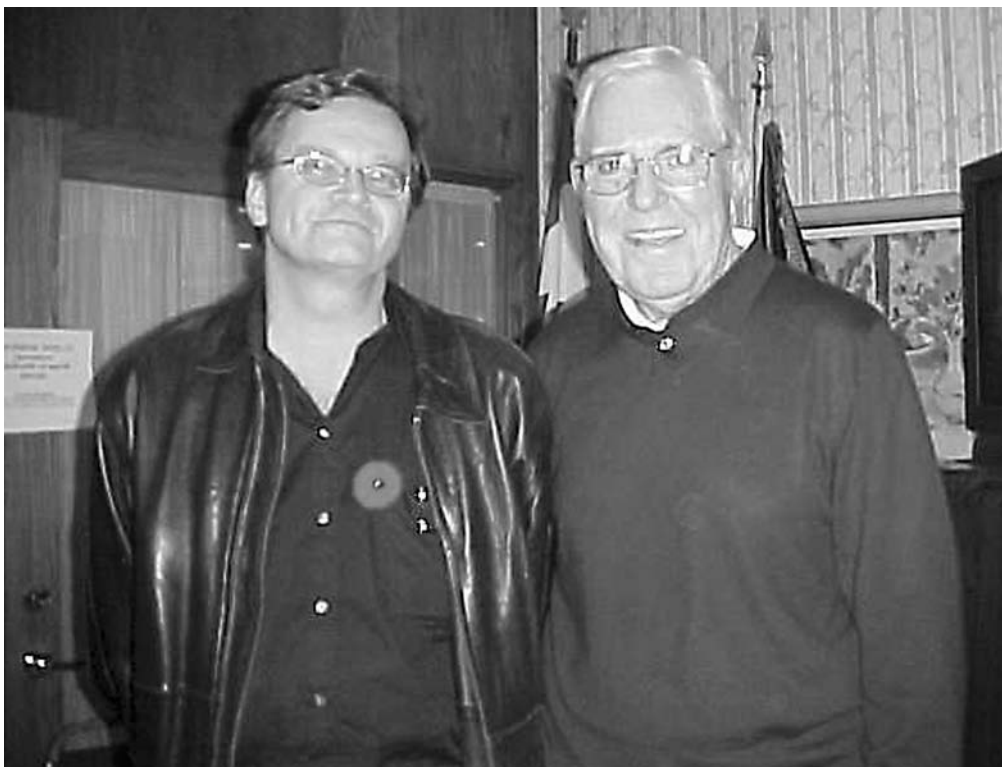


Photo de George après la guerre

George MacDonell, le 8 novembre 2002 avec l'intervieweur Nick Brune, au congrès de la Ontario History and Social Science Teachers Association qui a eu lieu à Mississauga, en Ontario.



Australiens et les troupes de l'Inde se battaient dans le désert. Tout le monde aidait l'Angleterre, mais les troupes canadiennes n'avaient pas encore été envoyées contre les Allemands à ce moment-là. Mackenzie King voulait montrer qu'il était belliqueux. Il faut se rappeler qu'il s'agissait d'un homme qui était revenu d'Europe en vantant les mérites d'Hitler.

28. Selon vous, qu'est-ce qui constituerait un dédommagement adéquat? À qui devrait-il être versé? Qui devrait l'accorder?

G.M. : Le gouvernement fédéral. C'est lui qui a la responsabilité des blessures liées à la guerre ainsi que de tout ce qui empêche un soldat de gagner sa vie et de faire vivre sa famille.

29. N.B. : Croyez-vous que cette génération-ci et ce gouvernement-ci peuvent, et devraient, être tenus responsables pour ce qu'ont fait une génération et un gouvernement précédents?

G.M. : Le gouvernement moderne a été exceptionnellement bon. Il n'a jamais manqué de sympathie ou de compréhension. C'est le gouvernement canadien qui a compensé les troupes canadiennes pour leurs travaux forcés dans les camps de PG japonais lorsque le gouvernement japonais a refusé de le faire, donc je n'ai aucune critique à formuler à l'endroit du gouvernement canadien de ce point de vue-là. Tout simplement, il ne connaissait rien des maladies tropicales ni du syndrome de stress post-traumatique. Il n'avait jamais fait l'expérience de quelque chose de semblable. Il n'a jamais tenté de se dérober à sa responsabilité. Le problème principal aujourd'hui, bien sûr, est le petit nombre de survivants.

30. N.B. : Que pensez-vous des Japonais aujourd'hui?

G.M. : J'ai du respect pour eux. J'ai été en concurrence avec plusieurs dirigeants d'entreprise japonais lorsque je travaillais pour la GE. Je ne ressens absolument aucune haine ni animosité envers eux. Je les trouve chaleureux et respectueux.

31. N.B. : On parle souvent des « jalons de l'existence ». Il est évident que Hong Kong a été un événement marquant dans votre propre vie. De quelle façon croyez-vous que Hong Kong a changé votre vie?

G.M. : Cela m'a enseigné que je pouvais puiser dans d'énormes réservoirs de ressources, que je ne m'effondrerais pas sous la pression, que je pouvais survivre. Cela

m'a donné beaucoup de confiance. Cela m'a également aidé à relativiser les choses. On apprend ce qui a vraiment de l'importance. Cela m'a aidé à vraiment me connaître.

32. N. B. : Si vous aviez pu changer une seule chose de votre expérience à Hong Kong, qu'auriez-vous modifié?

G.M. : J'aurais insisté pour que les renseignements militaires soient meilleurs. Le cas échéant, on aurait pu empêcher le désastre au complet. On aurait peut-être pu éviter d'aller à Hong Kong. Il faut se rappeler que Churchill avait dit au départ que personne ne devrait y être envoyé, que c'était un gaspillage d'hommes. Cette prédiction s'est avérée juste. Trop peu de gens ont prêté attention à ceux qui avaient une formation militaire.

33. N.B. : Ressentez-vous de l'amertume pour ce qui vous est arrivé? Croyez-vous que vos camarades partagent vos sentiments? Pourquoi, ou pourquoi pas?

G.M. : Pas du tout. Nous avons fait face à une crise et nous l'avons fait sans sourciller. Le gouvernement a commis une erreur, mais n'a pas voulu délibérément nous tuer. Ce n'était qu'une grave erreur.

34. N.B. : Le Canada a-t-il pris la bonne décision en envoyant des troupes à Hong Kong?

G.M. : Non! Le Canada n'aurait pas dû envoyer des troupes à Hong Kong parce que l'île ne pouvait pas être défendue avec succès. L'eau et la nourriture pour la population civile de plus d'un million d'habitants provenaient de la Chine continentale, donc un siège prolongé aurait signifié la famine et le désastre pour tout le monde. Nos lignes militaires d'alimentation étaient trop éloignées pour pouvoir approvisionner ou soutenir nos troupes face à une marine et une force aérienne japonaises supérieures qui contrôlaient les voies d'accès à Hong Kong.

35. N.B. : Selon vous, quel est l'héritage de Hong Kong, tant sur le plan personnel que national?

G.M. : Hong Kong nous a révélé qu'une mauvaise préparation en matière de défense et l'obtention de renseignements erronés constituent de sérieuses erreurs pour une nation qui souhaite préserver sa liberté et se défendre contre des agresseurs comme Hitler. Elle a également démontré encore une fois la détermination, le courage et l'abnégation de soi dont ont fait preuve ces jeunes Canadiens qui, pendant les crises nationales de la



Seconde Guerre mondiale, n'ont pas hésité à défendre leur pays.

36. N. B. : Pourquoi croyez-vous que l'expérience canadienne à Hong Kong a été largement ignorée et oubliée du peuple canadien?

G.M. : C'était trop loin, trop éclipsé par d'autres événements. On l'a vite oubliée avec la grande bataille en Europe. On a tiré le rideau sur l'affaire. Le gouvernement canadien ne voulait pas attirer l'attention du public, pour des raisons évidentes. C'était le début de la fin de l'empire britannique. C'était la première carte qui a fait tomber tout le château. Sans doute, c'était plus facile de tout oublier ça.

37. N.B. : Avez-vous voyagé à Hong Kong ou au Japon depuis la guerre?

G.M. : Oui. Je suis retourné à Hong Kong pour y visiter mes camarades qui sont enterrés au cimetière de Sai Wan près de Lye Mun. J'ai foulé le sol sur lequel nous sommes battus et sur lequel tant de soldats de ma compagnie ont été tués. Le terrain était encore plus difficile et inhospitalier que ce dont je me souvenais à l'époque.

38. N.B. : Si vous pouviez écrire une épitaphe pour ceux qui sont morts à Hong Kong, qu'est-ce qu'on y lirait?

G.M. : On y lirait : Contre toute espérance, sans penser à se rendre, ils se sont battus bravement pour leur cause dans la meilleure tradition de l'armée canadienne. Leur conduite tant sur le champ de bataille que dans les camps de prisonniers japonais se caractérisait par leur discipline, leur courage et leur loyauté envers leur pays. Leur histoire en est une de force et de dignité de l'esprit humain, et représente ceux qui croient d'abord au service avant de croire en eux-mêmes.

39. N.B. : Quelle est la leçon la plus importante que la génération actuelle devrait tirer de l'expérience de Hong Kong?

G.M. : Il se peut qu'à l'avenir, les jeunes Canadiens et Canadiennes fassent face à une crise nationale comme celle de 1939. Si cela arrive, chaque personne au Canada doit être prête à se battre et à sacrifier sa vie, au besoin, pour défendre son pays.

40. Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire votre livre? Quel était votre motif principal? Qu'est-ce qui en fera

un succès, dans votre esprit?

G.M. : J'ai écrit *One Soldier's Story* pour offrir un compte rendu, en tant que témoin oculaire, de ce qui s'est passé à Hong Kong en 1941 pour les femmes, enfants et petits-enfants de ceux qui avaient servi avec moi à Hong Kong. Je sentais que cette histoire, si peu connue, méritait d'être racontée pour qu'elle fasse partie de notre histoire. Le livre sera un succès s'il nous rend un peu plus fiers d'être Canadiens et s'il rappelle aux jeunes Canadiens et Canadiennes que de préserver notre citoyenneté canadienne coûte quelque chose, soit de défendre notre pays et son peuple.

41. N.B. : Selon vous, qu'est-il arrivé aux forces armées canadiennes depuis les soixante dernières années?

G.M. : Le gouvernement canadien a perdu de vue le fait que, même si nous n'avons aucune ambition territoriale et nous ne sommes pas une nation militaire, nous devons disposer d'une force armée minimale afin d'assurer notre sécurité nationale.

42. N.B. : Comment pensez-vous que les Canadiens voient leurs militaires aujourd'hui? Cette vision reflète-t-elle celle du gouvernement?

G.M. : Suite à la tragédie du 11 septembre, les Canadiens se sont rendu compte que nous sommes extrêmement mal préparés compte tenu de l'incertitude de notre époque et demandent aujourd'hui au gouvernement de rebâtir les forces armées. Certains semblent même croire que nous pouvons laisser notre sécurité nationale entre les mains des Américains. Ce point de vue n'est partagé ni par les Américains ni par la majorité des Canadiens.

43. N.B. : Lorsque vous vous asseyez avec votre petit-fils, dans quels termes tentez-vous d'expliquer l'expérience de Hong Kong?

G.M. : Je dis à mon petit-fils que lorsque le monde occidental en entier se faisait menacer par un dictateur appelé Hitler, le peuple canadien, avec plusieurs autres, a décidé de s'y opposer. L'envoi de soldats à Hong Kong était une sérieuse erreur que des politiciens ont commise. Malgré cela, les Canadiens se sont acquittés de la tâche avec honneur et distinction. Je lui dis qu'il devrait être fier du fait que ces soldats se sont comportés avec courage et loyauté et qu'ils n'ont jamais abandonné la partie. Ils se sont portés volontaires pour servir la patrie et nous ne devrions jamais les oublier.



DIXIÈME LEÇON

LES LEÇONS ET L'HÉRITAGE DE HONG KONG

INTRODUCTION/SURVOL

Hong Kong donne plusieurs leçons, mais seulement si l'on veut bien y prêter une oreille sensible et attentive. Pour que nous y gagnions collectivement de cette expérience tragique, nous devons faire plusieurs choses. D'abord, nous devons savoir exactement ce qui s'est passé. C'est sans doute la partie la plus facile de notre tâche. L'histoire est bien documentée : comment presque 2 000 Canadiens ont été envoyés par leur gouvernement pour des raisons assez douteuses afin de défendre ce qui s'est avéré une position indéfendable. Ils étaient mal entraînés et mal équipés, et c'est une façon charitable de décrire la situation. Leur défaite à la suite d'une défense noble et héroïque était presque jouée d'avance. Près de trois cents soldats ont péri. Cependant, ceci n'était que la première étape de la tragédie. La suivante a été marquée par les conditions atroces des camps des PG japonais où les Canadiens ont souffert, et sont morts, sous un régime répressif et illégal fondé sur de durs travaux, de conditions dégoûtantes, de maigres rations, de soins médicaux extrêmement inadéquats et de torture.

De savoir ce qui s'est passé n'est que la première partie essentielle. La prochaine consiste à analyser et à comprendre pourquoi cela s'est passé. Pourquoi le gou-

vernement canadien a-t-il consenti, après si peu d'enquête, à la politique modifiée d'envoyer des soldats à la colonie de Hong Kong? Comment ces troupes ont-elles été choisies et pourquoi ont-elles été envoyées sans formation, sans préparation et mal équipées? Comment une telle tragédie s'est-elle produite? Qui était responsable? À qui le blâme? À qui la culpabilité? Que pourrait-on considérer comme un dédommagement adéquat? Lorsqu'on connaît le pourquoi d'une tragédie, cela nous permet de parvenir à un niveau plus élevé de compréhension.

Cependant, le fait de savoir ce qui s'est passé et d'en connaître le pourquoi ne suffit pas encore. Nous devons apprécier la signification de Hong Kong. Nous devons en apprendre la leçon et l'appliquer à d'autres situations. De plus, nous devons transmettre ces connaissances et cette compréhension à d'autres générations. Bref, nous devons apprendre pleinement les « leçons de l'histoire » qu'offre Hong Kong. Ce faisant, non seulement nous améliorons nos propres vies et réduisons la menace qu'une telle tragédie se reproduise, mais nous conservons la foi de ceux qui ont donné leur vie et de ceux qui ont souffert à Hong Kong. Si nous accomplissons toutes ces choses-là, les sacrifices ne seront pas tous vains. Les morts et la souffrance auront plutôt servi à quelque chose. Nous



vivrons nos valeurs, non seulement à travers nos paroles mais aussi par nos actions.

« Prenez ces hommes en exemple. Comme eux, rappelez-vous que la prospérité ne peut appartenir qu'aux gens libres. Que la liberté n'est la possession absolue de ceux qui ont le courage de la défendre. »

- citation tirée de l'oraison funèbre de Périclès aux Athéniens en 431 avant J.-C.

Cette leçon qui est, en fait, la dernière du module d'études examine la « situation dans son ensemble » et tente de faire la synthèse des événements qui ont précédé tout comme d'indiquer la voie de l'avenir. Son titre, Les leçons et l'héritage de Hong Kong, peut servir à la fois à boucler la boucle ou encore de point de départ.

OBJECTIFS

- donner l'occasion aux élèves de faire la synthèse de leur compréhension
- permettre aux élèves de communiquer ce qu'ils ont compris
- encourager les élèves à examiner les éléments essentiels entourant la situation à Hong Kong
- accroître le sentiment de responsabilité civique des élèves
- faire comprendre le concept des règles du droit de la guerre aux élèves
- permettre aux élèves d'améliorer leurs aptitudes d'écriture et d'argumentation

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Demandez aux élèves de faire une recherche, par le biais d'Internet, sur la Convention de Genève de 1864, les Conventions de la Haye de 1899 et de 1907 et la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre de 1929. Si cela n'est pas possible, fournissez des photocopies des pages 42 à 48 du BC. Resource Guide for Teachers for Human Rights in the Asia Pacific 1931-1945.

2. S'il vous est impossible de réaliser deux suggestions ci-dessus, reportez-vous à la section des ressources ci-dessous.

3. Demandez aux élèves de lire les règles pertinentes concernant la conduite en temps de guerre et le traitement des prisonniers de guerre.

4. Demandez-leur d'expliquer ces règles en les réécrivant dans leurs propres mots.

5. Simulez un procès de crimes de guerre. Celui-ci devrait commencer par la présentation de l'acte d'accusation contre le gouvernement du Japon pour la période de 1941 à 1945, relativement à ce qui s'est passé à Hong Kong.

6. Un tiers de la classe devrait assumer le rôle de la défense. Un tiers devrait jouer le rôle de la partie plaignante. Le tiers qui reste devrait être divisé en deux. Une moitié devrait former le tribunal. L'autre moitié devrait représenter les membres de la presse.

7. La défense et la partie plaignante devraient préparer et monter leurs preuves. Tandis qu'ils font cela, les juges devraient préparer un compte rendu exact des lois pertinentes portant sur la cause tout en passant en revue les points majeurs historiques et juridiques qu'ils s'attendent à entendre dans la cause à venir. La presse devrait écrire le genre d'articles qui paraîtraient avant une telle cause.

8. Convoquez la cour et présidez la cause. Le procès devrait commencer par le discours préliminaire de la partie plaignante, suivi du discours préliminaire de la défense. Ensuite, la partie plaignante devrait appeler des témoins, présenter des pièces à l'appui et fournir des preuves afin de démontrer son côté de l'acte d'accusation. Les juges peuvent questionner et examiner autant qu'ils le veulent. La défense devrait alors présenter sa cause de la même façon que la partie plaignante l'a déjà fait. Encore une fois, les juges peuvent questionner et examiner.

9. Les plaidoyers finaux sont ensuite présentés, d'abord par la partie plaignante, ensuite par la défense.

10. La presse devrait écrire une deuxième série d'articles couvrant le déroulement du procès.

11. Les juges se retirent afin de délibérer. Ils doivent prendre une décision uniquement selon la présentation des preuves qu'ils viennent tout juste d'entendre.

12. Ils devraient ensuite écrire leur verdict, ainsi que le raisonnement et la justification sous-tendant ce verdict.

13. La presse devrait écrire une troisième et dernière série d'articles sur le verdict et sa signification.



QUESTIONS DE RÉFLEXION/DE DISCUSSION/DE RECHERCHE

1. Dressez une liste de leçons que devrait apprendre le Canada de l'expérience de Hong Kong.
2. Faites des recherches sur soit les procès de Tokyo, au Japon, contre les crimes de guerre, ou les procès de Nuremberg contre les crimes de guerre, en Europe, qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.
3. Est-ce possible, de façon réaliste, d'avoir des « règles de droit de guerre »? Pourquoi, ou pourquoi pas?
4. Selon vous, pourquoi le Canada a-t-il fait preuve d'autant de lenteur et de réticence à tirer des leçons de ce qui s'est passé à Hong Kong ou à les appliquer?
5. Avez-vous déjà, au cours de votre parcours scolaire, appris quelque chose sur le rôle du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945? Pourquoi pensez-vous que c'est le cas? Selon vous, quelle en est la signification?
6. Écrivez un éloge funèbre à l'intention du « soldat inconnu » canadien de Hong Kong.
7. Écrivez une lettre au gouvernement canadien actuel qui décrit sommairement vos pensées sur le rôle du Canada à Hong Kong de 1941 à 1945 et qui recommande ce qui doit être fait et pourquoi.
8. Écrivez le même genre de lettre au gouvernement actuel japonais.
9. Écrivez une chanson ou un poème dédié aux soldats canadiens à Hong Kong.
10. Si vous deviez répartir le blâme pour ce qui est arrivé aux Canadiens à Hong Kong entre 1941 et 1945, qui blâmeriez-vous? Justifiez votre choix à l'aide de preuves et de raisons.
11. L'expérience canadienne à Hong Kong peut-elle vraiment être appelée une « tragédie »? Pourquoi, ou pourquoi pas? Quelque chose a-t-il été fait, ou n'a-t-il pas été fait, depuis, pour empirer la tragédie? Expliquez.
12. Que pensez-vous qu'on devrait et qu'on pourrait faire pour démontrer que cette génération a réellement appris la leçon de Hong Kong? Que pouvez-vous faire en particulier?

RESSOURCES

Les règles du droit de guerre

1864 - la Convention de Genève de 1864 a établi la Croix-Rouge internationale et a énoncé les règles sur le traitement des blessés en temps de guerre.

1899 et 1907 - Des Conventions de La Haye de 1899 et de 1907 qui ont établi comme lois internationales plusieurs des lois appartenant au droit coutumier qui existaient avant la Première Guerre mondiale :

« ... les habitants et belligérants restent sous la protection et les règles générales des principes de loi des nations, tels qu'ils sont issus des usages établis parmi les peuples civilisés, des lois de l'humanité et de la voix de la conscience publique.

*Article 3 : un parti belligérant qui viole les clauses desdites Règles sera, si le cas l'exige, responsable du versement de réparations. Il sera responsable des actes commis par toute personne étant membre de ses forces armées. » **





Le 18 octobre, 1907 - De l'annexe à La Haye IV (de 1907)

Article 4 : Les prisonniers de guerre sont placés sous le pouvoir du gouvernement hostile, mais non sous celui des individus ou du corps d'armée qui les capture. Ils doivent être traités de façon humanitaire. Tous leurs effets personnels, sauf les armes, les chevaux et les papiers militaires, demeurent leur propriété.

Article 6 : L'État peut utiliser le travail des prisonniers de guerre selon leur rang et leurs aptitudes, sauf les officiers. Les tâches ne seront pas excessives ni auront de lien avec les opérations de guerre.

Le travail accompli pour l'État est rémunéré au même taux que celui en vigueur pour un travail du même genre accompli par des soldats de l'armée nationale, ou, si aucun n'est en vigueur, à un taux seyant le travail exécuté.

*Le salaire des prisonniers sera consacré à l'amélioration de leur condition, et le reste leur sera versé à leur libération, après en avoir soustrait le coût de leur entretien. **

Amélioration des règles du droit de guerre

Le 27 juillet 1929 - De la Convention de Genève relative au Traitement des prisonniers de guerre

Article 2 : Les prisonniers de guerre sont placés sous le pouvoir du gouvernement hostile, mais non sous celui des individus ou de la formation qui les a capturés. Ils doivent en tout temps être traités de façon humanitaire et protégés, surtout contre les actes de violence, les insultes et la curiosité publique. Les mesures de représailles contre eux sont interdites.

Le 8 août 1945 - De la Charte du Tribunal militaire international

(b) Crimes de guerre : Les violations des lois ou des coutumes de guerre comprennent, mais ne se limitent pas, aux cas suivants : le meurtre, le mauvais traitement, la déportation de la population civile d'un territoire occupé, ou dans un territoire occupé, pour la réduction en esclavage ou pour tout autre dessein, le meurtre ou le mauvais traitement des prisonniers de guerre, de personnes en mer, l'exécution d'otages, le pillage de la propriété publique ou privée, la destruction gratuite des villes ou villages, ou la dévastation non justifiée par la nécessité militaire.

* traduction libre du texte en anglais



Le cimetière Sai Wan sur l'île de Hong Kong : Le cimetière de deux différents postes d'observation en l'an 2000. Les Scouts chinois de Hong Kong ont promis de s'occuper des tombes des Canadiens à perpétuité (les deux photos ont été fournies par « Flash » Clayton à titre gracieux).



BIBLIOGRAPHY

Books and Periodicals

Berton, Pierre. *Marching as to War: Canada's Turbulent Years 1899-1953*. Toronto, Doubleday, 2001.

Carew, Tim. *The Fall of Hong Kong*. London, Anthony Blond, 1961.

---, *Hostages to Fortune*. London, Hamish Hamilton, 1971.

Chater, Les. *Behind the Fence: Life as a POW in Japan 1941-1945*. Publié sous la direction d'Elizabeth Hamid. St. Catharines, Ontario, Vanwell Publishing Ltd., 2001.

Copp, Terry. « The Battle of Hong Kong ». Dans *Canadian Military History*, volume 10, numéro 4. Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2001.

Dower, John W. *Embracing Defeat*. New York, W. Norton & Company, The New Press, 1999.

Dickson, Paul, « Crerar and the Decision to Garrison Hong Kong ». Dans *Canadian Military History*, volume 3, numéro 1. Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 1994.

Endacott, G.B. *Hong Kong Eclipse*. Hong Kong, Oxford University Press, 1978.

Ferguson, Ted. *Desperate Siege: The Battle of Hong Kong*. Toronto, Doubleday, 1980.

Frank, Richard B. *Downfall*. Toronto, Penguin Books, 1999.

Granatstein, J.L. *The Generals: The Canadian Army's Senior Commanders in the Second World War*. Toronto, Stoddart, 1993.

Granatstein, J.L., et Morton Desmond. *A Nation Forged in Fire: Canadians and the Second World War, 1939-1945*. Toronto, Lester & Orphen Dennys, 1989.

Granatstein, J.L. et Peter Neary, éd., *The Good Fight : Canadians and World War II*. Toronto, Copp Clark, 1995.

Human Rights in the Asia Pacific 1931-1945. British Columbia Ministry of Education, 2001.

Keegan, John. *The Second World War*. New York, Viking, 1998.

Knightley, Philip. *The First Casualty*. New York, Harcourt, 1975.

Lindsay, Oliver. *The Lasting Honour: The Fall of Hong Kong, 1941*. London, Hamish Hamilton, 1978.



McIntosh, Dave. *Hell on Earth: Aging Faster, Dying Sooner: Canadian Prisoners of the Japanese during World War II*. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1997.

Morton, Desmond. *A Military History of Canada*. Toronto, McClelland & Stewart, 1985.

Roland, Charles G. *Long Night's Journey into Day: Prisoners of War in Hong Kong and Japan, 1941-1945*. Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2001.

Stacey, C.P. *Six Years of War: The Army in Canada, Britain and the Pacific*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967.

---. *Arms, Men and Governments: The War Policies of Canada 1939-1945*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1970.

---, *A Very Double Life: The Private World of Mackenzie King*. Toronto, Macmillan, 1976.

Stanley, George F. *Canada's Soldiers: The Military History of an Unmilitary People*, 3e édition. Toronto: Macmillan, 1974.

Vincent, Carl. *No Reason Why: The Canadian Hong Kong Tragedy - An Examination*. Stittsville, Ontario, Canada's Wings, Inc., 1981.

Williams, David R. *Duff: A Life in the Law*. Vancouver, UBC Press, 1984.

Documentaires conçus pour la télévision

Barna-Alper Productions Inc.
« Slaves of the Rising Sun ». Dans *Turning Points of History V* 2002.

McKenna, Brian et Terence. « La Bataille de Hong Kong ». Dans *La Bravoure et le mépris*, 1991.

TVO/ONF/Téléfilm/CHUM/Norfolk. *No Price Too High*. 1992.

Les amputés de guerre du Canada. « Les anciens combattants du Canada à Hong Kong: La question de l'indemnisation ». Dans la série sur la Seconde Guerre mondiale.

Sites Web

Anciens combattants du Canada :
www.vac-acc.gc.ca

Association commémorative des anciens combattants de la bataille de Hong Kong :
www.hkvca.ca

LE CANADA À HONG KONG : DE 1941 À 1945

THE FORGOTTEN HEROES

DIX PLANS DE LEÇON

